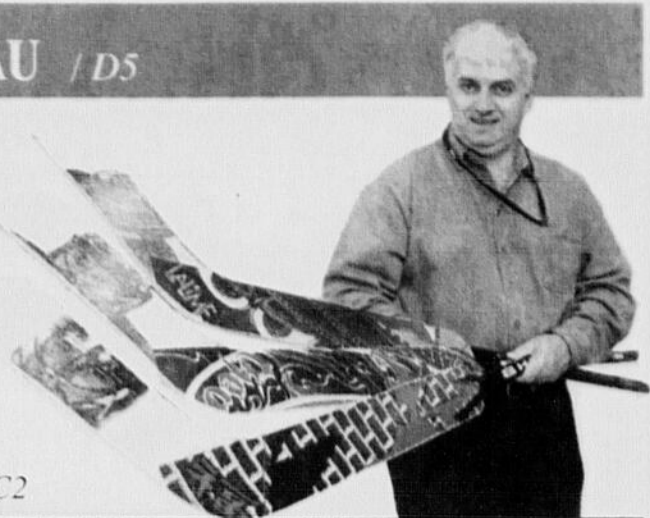


LES CASTORS SE FONT VOLER À BAIE-COMEAU / D5

Sports

Match nul
Théodore réussit son retour / Page D3

Hockey
Sherwood-Drolet lance de nouveaux bâtons / Page C2



Alain Lapointe sera l'homme du Vert & Or

Toujours de l'intérêt

Les lecteurs de la section des sports de *La Tribune* ont fait la preuve que le hockey demeure l'un de leurs sujets préférés. Un peu plus de 2 500 lecteurs ont pris le temps de se composer une équipe pour participer à notre Défi-hockey Sport Wellington.

Le Défi-hockey proposé par votre quotidien *La Tribune* continue depuis six ans de répondre à une demande des lecteurs. En fait, la participation à cette sixième édition équivaut à la meilleure participation obtenue depuis les débuts de ce pool.

Pour maintenir l'intérêt de nos lecteurs, nous reprenons aussi cette année la publication hebdomadaire de la page de statistiques des équipes de la Ligue nationale de hockey que nous reproduisons à tous les mardis dans la section des sports.

À compter du vendredi 15 novembre vous trouverez également dans nos pages les noms des gagnants des prix hebdomadaires dans chacune des catégories ainsi que les gagnants des prix de participation. Il en sera ainsi jusqu'au 11 avril 2003.

De plus, encore cette année, les participants au Défi-hockey Sport-Wellington auront la chance de comparer leurs résultats avec ceux de nos experts: Nicolas Corbeil, des Castors de Sherbrooke dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Luc Bélanger, du Lacroix de Windsor dans la Ligue semi-professionnelle du Québec, Marjolain Lagassé, propriétaire du magasin Sport Wellington, ainsi que Louis-Eric Allard, notre journaliste affecté à la couverture du hockey.

Pierre Turgeon
Responsable de la section



jricard1@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Alain Lapointe, directeur du recrutement au sein du club de football du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, sera officiellement nommé l'entraîneur-chef de l'équipe mercredi prochain.

Lapointe est associé aux démarches du Vert & Or depuis le début de l'aventure du football à l'Université de Sherbrooke. Au niveau du football collégial AAA et AA, il a dirigé l'équipe des Vulkins du Collège de Victoriaville.

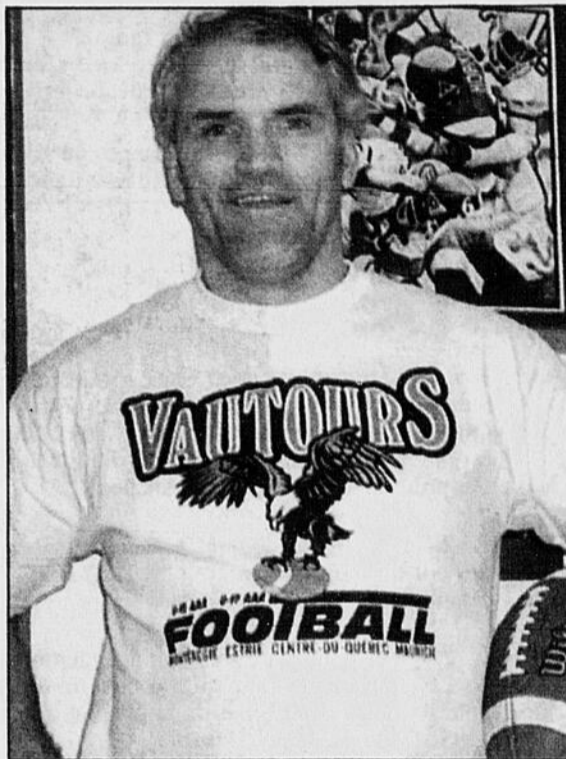
À défaut d'obtenir l'information officielle de la part des dirigeants du Vert & Or, il a fallu suivre les pistes de la machine à rumeurs et vérifier chacune des informations, tout en apprenant à lire entre les lignes.

Hier par contre, c'était le nom d'André Bolduc qui continuait de circuler dans le milieu des médias de Montréal. Par déductions personnelles, le journaliste de *La Tribune* a remonté à la source pour en arriver à l'identité d'Alain Lapointe, information qui a été confirmée par une personne de l'entourage de l'équipe... sous le couvert de l'anonymat évidemment.

Nos sources confirment que l'entraîneur Alain Lapointe aurait signé un contrat de cinq ans à raison de 60 000 \$ par année. Mais encore une fois, impossible de faire confirmer l'information d'une source officielle.

La seule chose qu'on a accepté de confirmer c'est que la direction du Vert & Or a commencé le recrutement... des meneuses de claque.

Toutes les équipes, amateurs ou professionnel-



Le Vert & Or aurait choisi Alain Lapointe pour diriger son équipe de football.

les, souhaitent obtenir une bonne couverture de la part des médias d'information, mais au sein du Vert & Or les dirigeants de l'équipe ont joué à la cachette en fermant la porte aux journalistes depuis le début. Comment pouvaient-ils imaginer pouvoir garder secrète l'identité de l'entraîneur-chef alors que des dizaines de personnes la connaissent surtout que le milieu du football étudiant est plutôt restreint au

Québec ?

Dans le grand stade...

La Tribune a également pu apprendre que les matchs de football du Vert & Or se joueront sur la surface de gazon naturel du nouveau stade d'athlétisme. Seule la zone des buts sera recouverte d'une surface synthétique afin de protéger la piste d'athlétisme.

Les dirigeants des championnats mondiaux d'athlétisme seraient parfaitement d'accord avec cette décision et on assisterait bientôt à un mariage de raison entre l'athlétisme et le football.

Du même coup, l'Université de Sherbrooke renoncerait à l'idée d'aménager un nouveau stade sur l'ancienne piste d'athlétisme, mais on y ajouterait tout de même une surface de gazon synthétique, pour y disputer des matchs de soccer et pour servir de terrain d'entraînement pour l'équipe de football du Vert & Or.

De cette façon le terrain naturel du nouveau stade d'athlétisme accueillerait un seul match de football par semaine, durant la saison de football. En fait la saison régulière ne comptera que quatre ou cinq matchs locaux.

Pas de bulle

Les responsables auraient également renoncé à aménager une bulle de caoutchouc au-dessus de l'ancienne piste d'athlétisme pour en faire un centre de soccer intérieur.

Cette piste étant aménagée sur le réservoir d'eau du service d'aqueduc de Sherbrooke, la structure d'un dome de caoutchouc serait trop lourde pour que le réservoir puisse la supporter. Le risque d'affaissement aurait été trop élevé semble-t-il.

Hiver 2002-2003

Montjoye

SUPER BAZAR DE SKI
9-10 et 16-17 novembre
Équipements neufs et usagés
Plusieurs boutiques de sport sur place

Pour une 2^e saison...
LE QUADRUPLE est de retour!
pour 4 vrais merlus de la neige!
à partir de **595 \$ ***
+ taxes

* Jusqu'au 17 novembre 2002

...une avalanche de plaisir!...
et de cadeaux!

ABONNEZ-VOUS AVANT LE 17 NOVEMBRE ET OBTENEZ LES MEILLEURS PRIX DE LA SAISON SUR LES ABONNEMENTS AINSI QUE SUR LES COURS DE SKI ET DE SURF DES NEIGES
RENSEIGNEMENTS : 819.842.2447

DE PLUS, EN VOUS PROCURANT VOTRE ABONNEMENT DE SAISON ILLIMITÉ AVANT LE 17 NOVEMBRE, COUREZ LA CHANCE D'AVOIR VOS CADEAUX DE NOËL AVANT TOUT LE MONDE...
TOUS LES DÉTAILS SUR NOTRE SITE INTERNET

GAGNEZ L'UN DES 10 CADEAUX DE NOTRE ARBRE DE NOËL DONT UN PlayStation 2 GRACIEUSEMENT DE SPOUTNIK!

Centre récréotouristique
Montjoye
www.montjoye.qc.ca
Une gestion du Groupe Soderm

Visitez notre nouvelle version FLASH au www.montjoye.qc.ca

Visitez notre nouvelle version FLASH au www.montjoye.qc.ca



Denis MESSIER en liberté

dmessier@latribune.qc.ca
(819) 564-5456 poste 207
Télécopieur 564-8098

Café-potins

Le numéro 66 des Penguins de Pittsburgh, **MARIO LEMIEUX**, n'a pas volé sa nomination à titre de joueur du mois de la LNH, lui qui a marqué six buts en plus d'amasser 17 aides en octobre. Six fois champion marqueur du circuit Bettman, le proprio des Penguins pourrait bien se coiffer d'un 7e trophée Art Ross s'il demeure en santé... A 37 ans, **MARIO** pourrait devenir le joueur le plus âgé à se mériter le championnat des compteurs depuis **BILL COOK** en 1933...
-0-

Propriétaire des Penguins de Pittsburgh, un club qui a besoin de 36 millions au plan des salaires pour la saison 2002-2003, **MARIO LEMIEUX** se verse un salaire de 5 millions \$ pour ses services, une somme qui pourrait être du double, si l'on se base sur ce que le marché offre dans la LNH...
-0-

L'homme d'affaires et sportif **GUY CLOUTIER** de Lac-Mégantic s'intéresse de près aux activités du Turmel de la Ligue Senior A Promutuel. Il n'est pas seul, bien sûr, car **GUY** m'informait hier que le Turmel attire un nombre de plus en plus grand de fans. «On va se penser, avant longtemps, à la belle époque du Royal», de me dire **GUY**...
-0-

BERTRAND GOSSELIN, un mordu du football, va vivre aujourd'hui une journée tout à fait exceptionnelle alors qu'il assistera à South Bend dans l'Indiana au match opposant Boston à Notre Dame dans la NCAA... Avant de quitter pour l'Indiana, **BERT** a programmé son magné-

toscope à la maison espérant peut-être bien se voir dans les gradins à South Ben...
-0-

MARC QUESSY, conseiller en placement chez les Valeurs mobilières Desjardins, est de retour à l'entraînement au Pavillon universitaire de l'U. de S. Athlète de niveau international en fauteuil roulant, **MARC** n'a pas l'intention de faire un retour à la compétition, mais il prépare sa prochaine saison de ski, et il a besoin d'une bonne forme physique pour le faire...
-0-

Le sportif **DANIEL ROY**, ancien proprio du Canadian Tire et l'un des actionnaires chez les Castors, a profité du passage de **MARK JUST**, proprio des Castors de Sherbrooke de la LHJMQ, pour lui suggérer de tenir une réunion des actionnaires. **MARK** aurait trouvé l'idée intéressante, mais il n'y a pas eu de suite. Saviez-vous que **MARK JUST** n'a pas eu une rencontre avec ses associés depuis le jour où il a acheté les Castors...
-0-

BRUNO ST-JACQUES, coureur automobile de 23 ans, a effectué cette semaine sur le circuit de Misano en Italie un premier essai au volant d'une monoplace de Formule 3000. **BRUNO** devait se dire satisfait de cette première expérience. Il adresse un merci particulier à l'Écurie Players et les Cinémas Guzzo qui ont rendu ce voyage en Europe possible...
-0-

JIM DOLAN, propriétaire des Rangers de New York, aurait dit à son DG, **GLEN SATHIER**, que même si l'équipe manquait les éliminatoires, il ne serait pas congédié pour autant. La masse salariale des Rangers est de 75 millions \$, la plus élevée de la LN. Si j'étais **SATHIER**, je ne prendrais pas la remarque de **DOLAN** fait au New York Post pour du «cash»...
-0-

Coup de sifflet



Le Tricolore de **MICHEL THERRIEN** - un club qui ne vole pas trop haut - devra être prêt pour son match au Centre Air Canada de ce soir car le club hôte, Toronto, risque de sortir «pas mal fort»... Les gars de **PAT QUINN** ont soutiré de peine et misère une nulle aux Trashers d'Atlanta à domicile, et les gars portant la feuille d'érable sont retournés au vestiaire à la fin du match sous les huées des spectateurs... Toronto n'a gagné que trois de ses 11 parties...
-0-

Dixit **PAT QUINN** après le match nul de ses Leafs contre Atlanta, un club toujours à la recherche d'une première victoire: «ce n'est pas une défaite, mais ça y ressemble beaucoup»...
-0-

L'assistance de 18 737 personnes au Air Canada Center avec la visite du Atlanta a été l'une

des rares soirées avec des bancs vides... Le commissaire **GARY BETTMAN** était au nombre des spectateurs...
-0-

Le centre et capitaine **MATS SUNDIN** partage avec **ALEXANDER MOGILNY** le premier rang chez les compteurs des Leafs de Toronto. **SUNDIN** a une fiche de 6-9 et son coéquipier de 5-10... **ED BELFOUR** a participé à sept des 11 joutes du Toronto montrant une fiche de 2-3-2 pour une moyenne de 2.52... **TREVOR KIDD** est son adjoint et sa moyenne est de 3.78...
-0-

JEFF HACKETT - il pourrait être devant le filet du Tricolore ce soir à Toronto - montre une moyenne de 2.35 avec une fiche de 2-0-2...
-0-

La moyenne du Tricolore au plan des punitions, joute d'hier non comprise à Raleigh contre les Hurricanes, était de 9.7 minutes par partie. Avec l'ajout de **SYLVAIN BLOUIN**, un hockeyeur robuste en mesure d'assurer la protection des plus petits, cette moyenne risque de grimper un peu...
-0-

La confrontation entre le **CANADIEN** et les **LEAFS** va être la seconde cette saison, le premier match s'étant soldé par un verdict nul de 2-2...
-0-

Les chiffres

1 - Chad Hutchinson des Cowboys de Dallas est l'unique quart-arrière dans l'histoire de la LNF qui a lancé aussi dans le baseball majeur. Chad a évolué pour les Cards de St.Louis dans trois parties pour un total de quatre manches...
-0-

2 - Le nombre d'équipes avec cinq joueurs qui ont au moins 20 réceptions: Buffalo et Cleveland...
-0-

17 - Le nombre de fois que les amateurs de hockey sont invités à remplir le bulletin de vote pour le match des Étoiles de la LNH et qui aura lieu le 2 février 2003 en Floride...
-0-

24 - Le nombre de points séparant Buffalo [1 602] et Nouvelle Angleterre [1 626] dans la série de 83 parties...
-0-

100 - Le nombre de parties en saison régulière entre les Steelers et les Browns, ce dernier club menant 54-45, dont un match en éliminatoire...
-0-

125 - Le nombre de minutes pour un match de la Ligue nationale entre les Oilers d'Edmonton et les Stars de Dallas...
-0-

338 - Le nombre de verges au sol de Corey Dillon des Bengals dans trois parties sur la route...
-0-

1924 - Boston devenait le 1er novembre de 1924 la première équipe américaine à joindre la Ligue nationale de hockey...
-0-

1979 - La dernière fois que San Francisco a joué à Oakland: Raiders 23, Niners 10...
-0-

1 091 - Le nombre de points en carrière par Jason Hanson des Lions de Detroit, 23 de moins qu'Eddie Murray, détenteur du record...
-0-

1 093 - Le nombre d'attrapés en carrière par Cris Carter. Il n'a plus besoin que sept réceptions pour devenir le 2e joueur de l'histoire de la LNF avec 1 100, l'autre étant Jerry Rice...
-0-

9 491 - L'assistance au match des Bruins contre les Mighty Ducks d'Anaheim au Fleet Center de Boston jeudi dernier, la plus petite de l'histoire au Fleet Center...
-0-

40 333 - Le nombre de verges au dossier de Brett Favre des Packers. Il a besoin de 219 verges par la passe pour dépasser Joe Montana pour une 6e place...
-0-

Forcés à l'abandon ?

Il est le titre du documentaire de 50 minutes que le duo Philippe Lague et Jean-Pierre Roy présente sur l'avenir des pilotes québécois de course automobile dans le cadre de la toute nouvelle émission «Adréline» sur les ondes de Radio-Canada.

Nos jeunes loups du volant, les Marc-Antoine Camirand, Bruno St-Jacques et Jean-François Veilleux peuvent-ils continuer à rêver ?

L'ascension de Jacques Villeneuve en Formule 1, la chance de Carpentier et Tagliani de courir avec une écurie de pointe en série CART... tout cela est loin de correspondre à la dure réalité à laquelle doivent faire face les espoirs québécois du sport automobile.

Aujourd'hui, courir une saison en Formule Atlantique peut coûter plus de 1 million \$ canadiens. Sans commandite, peu de pilotes peuvent

s'offrir un tel luxe.

A l'intérieur de ce documentaire, les Normand Legault, Richard Spénard, Jean-Marc St-Pierre, Jean-Claude Torchia, Jacques Villeneuve et Patrick Carpentier sont invités à se prononcer et faire l'analyse de la situation chez les jeunes espoirs et proposent des pistes de solutions.

Qui prendra la relève de Player's ? Bombardier, Alcan ?

Jacques Villeneuve aura-t-il été notre dernier champion du monde ?

Forcés à l'abandon ? est un documentaire qui cherche à faire le point sur le sport automobile. On raconte que le sport automobile québécois est à la croisée des chemins et que les pilotes québécois de la relève sont laissés à eux-mêmes. Au p'tit écran de Radio-Canada, cet après-midi à 16 h.

Dave veut fracasser des records

Patrick Mahony
DRUMMONDVILLE

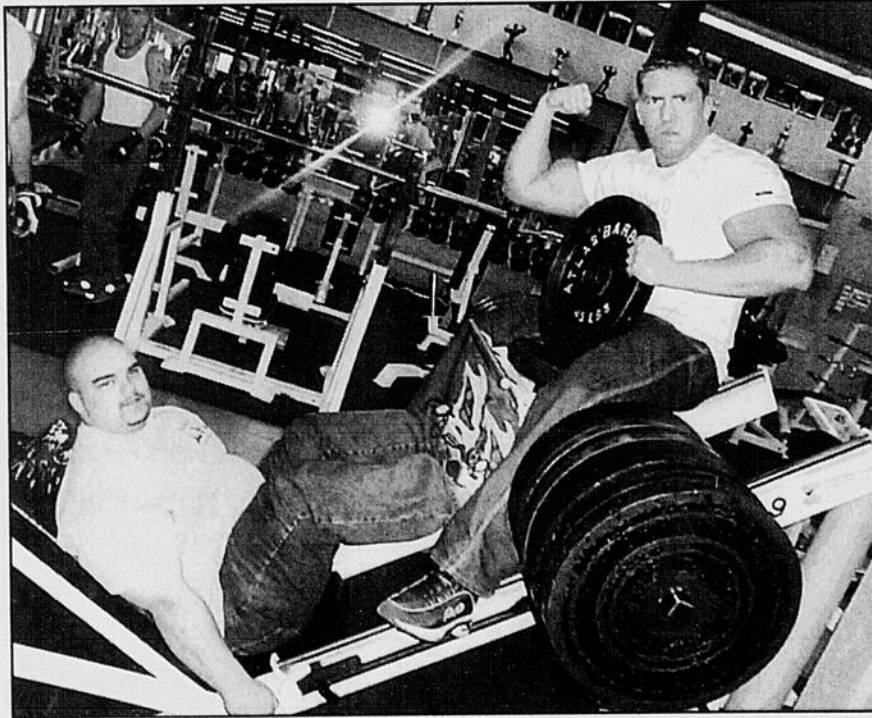
Dave Daneault ne vise rien de moins que de fracasser le record canadien que détient Hugo Girard, l'homme fort le plus en vue au Canada, lorsqu'il participera au championnat québécois de powerlifting qui se tiendra dimanche au Maxi-Club de Sherbrooke.

«Selon moi, explique le colosse de 23 ans, Hugo Girard est LA référence dans notre discipline. Battre ses records serait un honneur et une grande source de fierté», ajoute le Centricois de cinq pieds huit pouces et 290 livres.

Encore tout jeune

Dave Daneault en est seulement à sa deuxième année de compétition en powerlifting, mais ses performances de l'an passé lui donnent le droit de croire qu'il réussira à abattre les records que détient Hugo Girard. «L'an dernier, j'ai terminé premier chez les juniors aux championnats canadiens et aux Championnats du monde en Pennsylvanie. Si j'avais participé dans la classe senior, j'aurais fini deuxième», souligne fièrement celui qui avait soulevé 475 lbs au développé couché (benchpress), 585 lbs au soulevé de terre (deadlift) et 605 lbs au squat.

Pour en arriver là, Dave Daneault s'entraîne trois à quatre fois par semaine.



La Tribune, Patrick Mahony
Pour les besoins de la photo, le drummondvillois Dave Daneault, a donné une petite démonstration de ce dont il était capable. Avec 1200 livres de fonte et son ami Dominic Rousseau sur l'appareil, l'homme fort n'a pas semblé trop forcer.

«Mon entraînement est assez simple et dure rarement plus d'une heure et quart. J'ai étudié une foule de programmes d'entraînement et j'ai perfectionné le mien», soutient-il tout en se gardant de dévoiler ses secrets.

«Comparativement à l'an passé, j'ai augmenté mes charges de beaucoup.

Reste à voir si je serais capable de le faire en compétition», se demande ce Drummondvillois qui apprécie grandement que la compagnie LPL Transport l'appuie financièrement pour lui permettre de participer à toutes ses compétitions.

Tag premier aux essais libres de Fontana

Presse Canadienne
FONTANA, Californie

Les pilotes de l'équipe Player's Alexandre Tagliani et Patrick Carpentier se sont respectivement classés premier et sixième, hier, à l'issue des deux séances d'essais libres qui ont été disputées sur le super ovale de California Speedway en vue des 500 milles de Fontana.

Tagliani a inscrit son meilleur chrono durant la deuxième séance avec un passage en 31,252 secondes pour une

vitesse moyenne de 376,144 km/h, tandis que Carpentier a réussi son meilleur temps en matinée en parcourant la piste de 3,265 kilomètres en 31,476 secondes (373,468 km/h).

«La voiture est excellente, a mentionné Tagliani qui avait pris le départ de la position de tête à Fontana l'an dernier. Après avoir inscrit mon meilleur tour - au 20e des 63 tours parcourus en après-midi - l'équipe a réglé la voiture en configuration de course et j'ai roulé avec le plein de carburant.

Carpentier, qui a inscrit son meilleur tour en matinée, n'était pas satisfait en revanche du rendement de sa

monoplace en configuration de course.

Jimmy Vasser a inscrit le deuxième temps de la journée avec un passage en 31,351 secondes. Derrière eux, on retrouve le Brésilien Tony Kanaan (31,364) suivi de l'Écossais Dario Franchitti (31,384 s). Le Mexicain Michel Jourdain occupe le cinquième rang devant Carpentier.

Les pilotes CART seront de retour en piste ce matin pour leur troisième période d'essais libres. Par la suite, ils reprendront la piste à 11h30 pour l'unique séance de qualification qui déterminera la grille de départ de la course de 500 milles.

La LHJMQ honore Marcel Vaillancourt

Presse Canadienne
LONGUEUIL

L'arbitre sherbrookois Marcel Vaillancourt deviendra le premier officiel à faire son entrée au temple de la renommée de la Ligue de hockey junior majeure du Québec. Il y sera intronisé en même temps que les joueurs Normand Aubin, Kevin Lowe et Jean-François Sauvé en avril prochain.

Le commissaire Gilles Courteau en a fait l'annonce hier. Depuis la naissance du panthéon en 1995, neuf bâtisseurs-entraîneurs, dont Georges Guibault et Ghislain Delage, ainsi que 16 joueurs ont été intronisés.

Marcel Vaillancourt a connu une impressionnante carrière de 2000 parties. Arbitre dans la LHJMQ ainsi que dans l'ensemble du Canada, Vaillancourt a participé à cinq tournois de la Coupe Memorial (Calgary, Ottawa, Montréal, Kitchener et la finale Québec c. Ste.Catharines); à quatre Coupes Allan (Cranbrook, Sherbrooke, Woodstock et St-Jean de Terre-Neuve) et à trois finales universitaires (Sherbrooke, Montréal et Trois-Rivières).

En 1969, Vaillancourt a participé au Championnat mondial en Suède et en 1977, au Championnat mondial en Autriche, en plus d'avoir été invité en Tchécoslovaquie par la Fédération de hockey du pays.

Un autre Castor

Normand Aubin a connu une magnifique carrière junior de quatre saisons, de 1976 à 1980. Né à Saint-Léonard le 26 juillet 1960, il est l'un des rares joueurs de l'histoire du hockey junior canadien à revendiquer une moyenne de but par partie supérieure à 1,00 et ce, autant en saison régulière (1,015) qu'en séries éliminatoires (1,034).

Joueur de centre gaucher, il a terminé avec une fiche de 258 buts et 257 mentions d'aide pour un total de 515 points en 254 parties en calendrier régulier avec les Éperviers de Sorel et Verdun, puis, avec les Castors de Sherbrooke. Le 23 septembre 1979, il a inscrit huit buts et trois mentions

d'aide au cours d'une rencontre. Deuxième choix des Maple Leafs de Toronto en 1979, Aubin a évolué deux saisons avec ces derniers, de 1981 à 1983.

À la séance de sélection de 1979, alors que les Oilers d'Edmonton s'approprièrent à faire leur entrée dans la LNH, Kevin Lowe devenait leur tout premier choix de l'histoire, le 21e au total.

Ce défenseur gaucher, natif de Lachute, a connu une très belle carrière junior avec les Remparts de Québec au cours des saisons de 1976 à 1979.

À sa troisième saison, il fut le deuxième marqueur de son équipe avec une fiche de 26 buts et 60 mentions d'aide en 68 parties. Lowe a par la suite connu une formidable carrière de 19 saisons - 15 avec les Oilers et quatre avec les Rangers - dans la LNH. Il aura joué 1247 parties, marqué 84 buts, ajouté 347 mentions d'aide et remporté cinq Coupes Stanley avec les Oilers d'Edmonton et une avec les Rangers de New York.

Né à Ste-Geneviève le 23 janvier 1960, Jean-François Sauvé a connu une belle carrière junior de trois saisons avec les Drapeaux de Trois-Rivières, formation alors dirigée par Michel Bergeron.

Sauvé a remporté le trophée Jean-Rougeau (champions du calendrier régulier) ainsi que la Coupe du Président (champions des séries éliminatoires) à deux reprises, en 1977-78 et 1978-1979; participant par le fait même au tournoi de la Coupe Memorial. Il a aussi remporté à deux reprises le trophée Jean-Béliveau, remis au champion marqueur de même que le trophée Frank-J.-Selke remis au joueur le plus gentilhomme du circuit.

Il a conservé une moyenne de points par partie de 2,452 avec un total de 368 points en 150 rencontres de saison régulière et il a dominé la LHJMQ avec un total de 124 mentions d'aides en 1979-80.

Sauvé a ensuite poursuivi sa carrière de hockeyeur durant sept saisons (1980 à 1987) dans la LNH où il a évolué avec les Sabres de Buffalo et avec les Nordiques de Québec. Il a terminé sa carrière avec une fiche de 65 buts, 138 passes pour 203 points en 290 parties.

Les bâtons nouvelle génération

Sonia Bolduc
sbolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

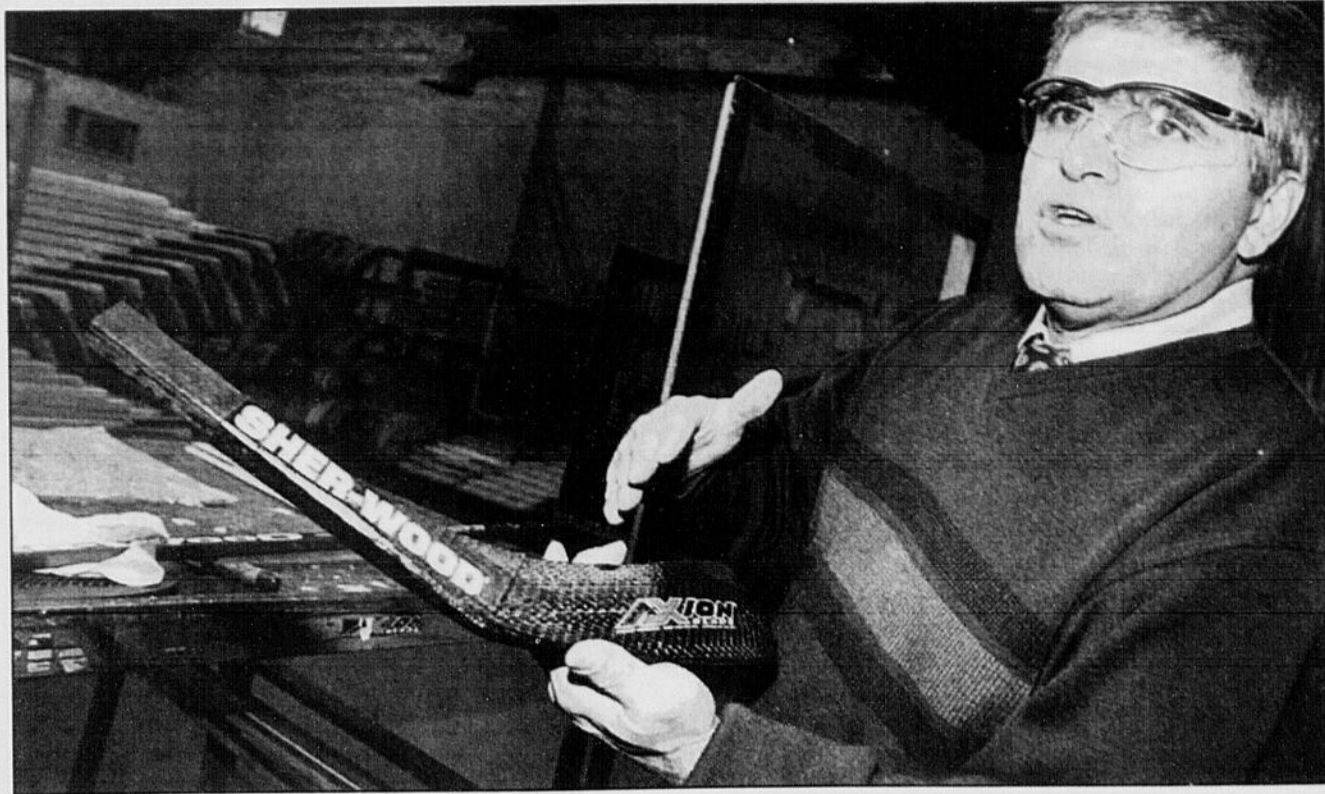
La concurrence avait lancé le mouvement, Sherwood-Drolet y répond avec son expertise habituelle, haussant d'une coche encore la technologie des bâtons de hockey de composite. En lançant cette semaine sa nouvelle génération de bâtons AXION, la compagnie sherbrookoise entend solidifier sa position de leader sur le marché mondial.

«Nous avons mis deux ans à élaborer la technologie de nos bâtons une pièce, de nos bâtons de fibre de verre et de nos palettes de remplacement, remarque le président du groupe Sherwood-Drolet, Denis Drolet. Mais nous voulions offrir aux joueurs un produit de qualité supérieure sur lequel nous serions fiers d'apposer notre nom, comme nous l'avons toujours fait.»

Si les Vincent Damphousse à San Jose et Patrik Elias au New Jersey ont déjà la chance de tester les bâtons de fibre de verre AXION de Sherwood, ils attendent comme bien d'autres la distribution du nouveau modèle une pièce au cours des prochains jours.

«Les joueurs de la LNH veulent ce type de bâtons, plus légers, plus puissants et plus malléables, explique Denis Drolet. Les problèmes de vibration sur réception de passes qu'ils rencontrent en ce moment avec les bâtons des concurrents, ils ne les auront plus avec les nôtres. Avec ce qu'on leur offre, ils vont enfin en avoir pour leur argent.»

Le modèle une pièce Eclipse se détaillera en effet 239 \$, alors que le bâ-



La nouvelle génération de bâtons AXION mise de l'avant par le groupe Sherwood-Drolet se retrouvera en magasins et dans les arènes au cours des prochains jours. Denis Drolet confie qu'on est à mettre la dernière touche aux produits issus de la dernière technologie.

ton de fibre de verre ETS 7.1 se vendra 75 \$ pièce et que le prix de la palette de remplacement tournera autour de 40 \$.

«La qualité de notre technologie est la même d'un produit à l'autre, mais les joueurs de hockey de différents calibres pourront faire un choix selon leurs préférences et leur budget, remarque Denis Drolet. On a gardé les critères de base de nos bâtons, mais les joueurs y retrouveront au surplus un alliage anti-

vibration, plus de feeling, de puissance et de durabilité.»

La palette du bâton une pièce est insérée dans le tenon de carbone qui complète le manche de composite, dans un mariage parfait assurant un transfert d'énergie et éliminant toute distorsion. La palette est ainsi six fois plus résistante que celles de bois, la flexibilité du bâton offre encore plus de puissance aux lancers frappés.

Fabriqués de mousse fibreuse, de fibre de verre stratifiée multi-axes et de fibre de carbone, la palette de Sherwood est quasi infatigable. Le manche cédera bien avant, comme on l'exige toujours dans la réglementation de la LNH.

«Les joueurs de la LNH cassent autant de bâtons qu'avant, remarque Denis Drolet. L'arrivée des bâtons une pièce il y a deux ans n'a rien changé à

ça, mais les gars veulent ce genre de bâtons, ce qui a fait passer les budgets d'équipes pour l'achat des bâtons à environ 200 000 \$. Ils ne sauvent rien, mais ils ont ce qu'ils veulent, de la légèreté, de l'endurance et de la dureté.»

Le bâton une pièce devrait se retrouver sur le marché en avril prochain seulement, tandis que celui de fibre de verre et la palette de composite seront disponibles en magasins au cours des prochains jours. Deux manches de composite s'ajouteront aussi aux nouveautés, soit le Taper FLX de 52 pouces et le Force FLX de 48 pouces.

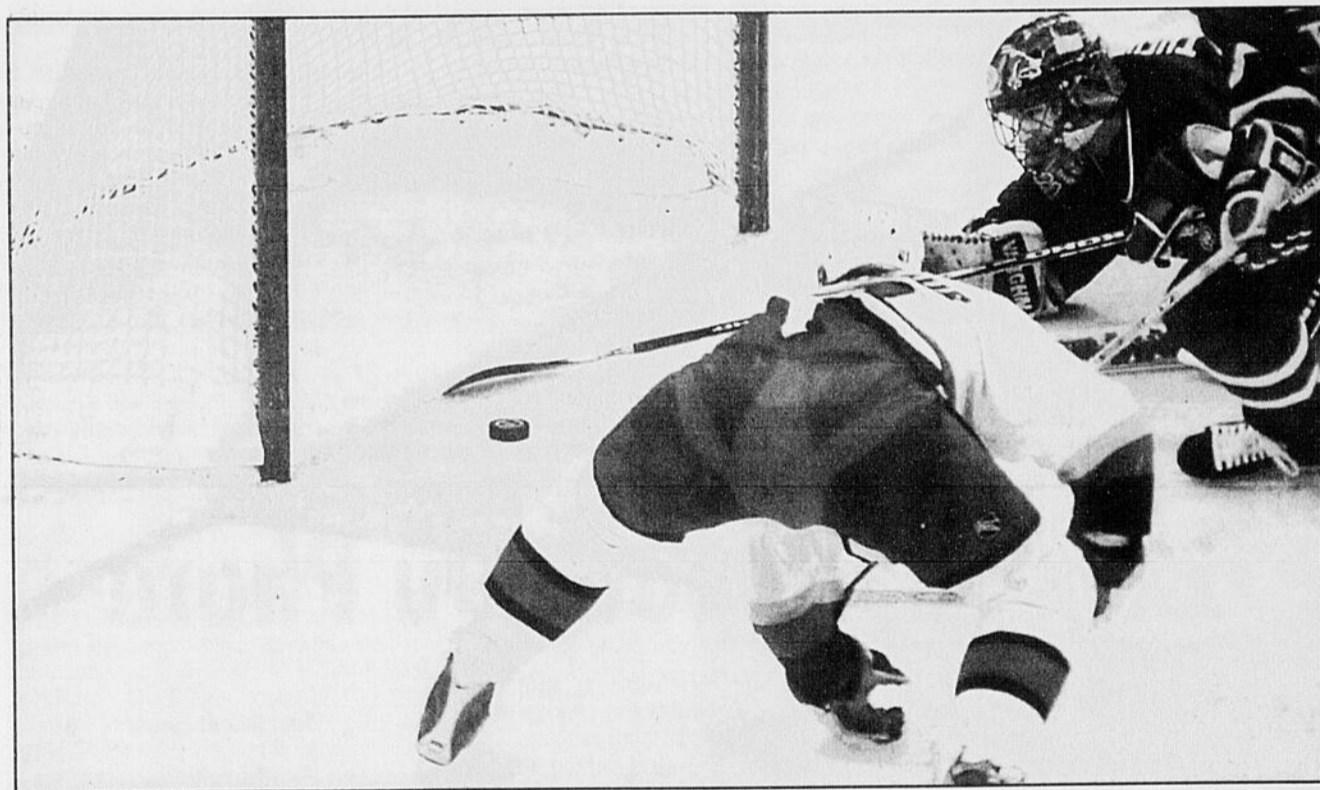
Les gardiens de but en vedette

Et Sherwood n'a pas oublié les jeunes gardiens de but du hockey mineur. Les fans de José Théodore, Jocelyn Thibault, Patrick Lalime et Kim St-Pierre auront en effet droit au cours des prochains jours à des bâtons à l'effigie de leurs idoles.

Fabriqués selon le même procédé que la nouvelle génération AXION, ces bâtons sont décorés sur le bloqué du même logo qui se retrouve sur les casques des quatre cerbères, et leur photo a été apposée sur la palette.

«Ce sont des bâtons pour les jeunes dont les graphiques sont directement intégrés dans la fibre de verre, indique Denis Drolet. C'est un peu à la suite de ces bâtons qu'est née la gamme AXION. Comme le bâton régulier Raptor qui sortira en même temps, ce sont des produits que les jeunes vont adorer, très colorés et personnalisés. On n'arrête pas de chercher à offrir aux hockeyeurs ce qu'ils demandent. Ce n'est pas un hasard si nous sommes des leaders depuis plus de 50 ans.»

Théodore brille... une main dans le dos



Presse Canadienne

Le gardien du Canadien José Théodore ne peut qu'espérer que son défenseur Craig Rivet parvienne à harponner la rondelle avant qu'elle ne traverse la ligne rouge pendant que l'attaquant des Hurricanes Rod Brind'Amour espère le contraire. Ce sont finalement les prières du Canadien qui seront entendues sur cette séquence.

François Lemenu (PC)
RALEIGH, Caroline du Nord

La rivalité que le Canadien et les Hurricanes de la Caroline ont vécue au cours des dernières séries ne s'est pas évaporée au cours de l'été. Dans un match robuste à souhait, le Canadien et les Hurricanes ont fait match nul 2-2, hier soir, au RBC Center.

Randy McKay a livré son meilleur match dans l'uniforme du Tricolore. Il a marqué les deux buts du Canadien en plus de s'imposer physiquement. Il a joué comme à ses belles années chez les Devils du New Jersey.

Sami Kapanen et Erik Cole ont réussi les buts des Hurricanes.

José Théodore a semblé retrouver ses moyens au cours de la période. Il a tout stoppé, même les

rondelles qu'il n'a jamais vues.

Théodore a cependant joué de malchance tôt en troisième. Un tir de David Tanabe a dévié sur Lindsay puis Markov avant de glisser dans le filet. Cole a été crédité du but à 3:17.

En prolongation, les Hurricanes ont exercé de la pression mais sans parvenir à marquer. Théodore a même réalisé un arrêt, la mitaine dans le dos!

Une belle intensité

«Ce fut un match physique, mais les joueurs ont démontré beaucoup de caractère, a commenté Michel Therrien. Sylvain Blouin a donné le ton à la rencontre et il a créé une belle impression à son premier match avec nous.»

L'entraîneur a relevé la spectaculaire performance de José Théodore.

«La rondelle semblait toujours le frapper. Il

était très rapide ce soir. Son arrêt en prolongation m'a rappelé celui qu'il a fait contre Boston lors des dernières séries.»

Therrien était également satisfait de la performance de deux vétérans: Doug Gilmour et Randy McKay.

«Gilmour a livré son meilleur match de la saison. Il est à son mieux lorsqu'il y a beaucoup d'intensité dans une rencontre. Quant à McKay, c'est un guerrier. Il a aussi beaucoup d'expérience. Il vient de livrer un bon match.»

Depuis deux jours, Théodore disait se sentir à l'aise devant son filet. Il se disait confiant et avait hâte d'affronter

les Hurricanes.

«Je suis un gars de parole, at-il lancé. J'étais confiant de bien jouer ce soir. Je suis content de ma performance. J'étais prêt.»

Théodore a sans doute réussi son meilleur arrêt en prolongation. Il a finalement saisi la rondelle, la mitaine dans le dos.

«J'ai plongé à ma droite et la rondelle a touché mon masque, puis a roulé dans mon cou. Je l'ai sentie et je me suis aussitôt penché vers l'avant. Et ensuite, j'ai utilisé ma mitaine pour la récupérer.»

Pare-brise endommagé!

Docteur DU PARE-BRISSE

PERFORMANCE

0\$

Aucune franchise à payer!*

1169, 12e Avenue Nord FLEURIMONT (819) 569-9696

*Une réparation, si vous êtes assuré.

Audette ronge son frein

Kilger aussi relégué aux estrades

François Lemenu (PC)
RALEIGH, Caroline du Nord

Donald Audette n'a pas l'intention de cogner à la porte du directeur général André Savard. Même s'il a été retranché de la formation pour un deuxième match de suite vendredi, Audette entend avaler sa

pillule en attendant d'être réintégré dans l'équipe.

«C'est une situation à la fois frustrante et décevante», a-t-il admis après avoir fait du temps supplémentaire lors de l'entraînement en matinée. «Sauf que l'entraîneur a un peu raison. Je n'ai aucun point en huit matchs même s'il y a des circonstances. C'est à moi de produire.»

Chad Kilger a également regardé le match des tribunes. Il a cédé sa place au nouveau venu Sylvain Blouin.

«Je suppose que le personnel d'entraîneurs n'est pas satisfait, plaide-t-il. Je pense que mon jeu est correct quoique je pourrais être plus productif en attaque. Je me dois aussi de mieux compléter mes mises en échec.»

COLLÈGE DU MONT-SAINTE-ANNE
PENSIONNAT-EXTERNAT POUR GARÇONS

Des garçons d'honneur!

- Situé à quelques pas de l'Université de Sherbrooke, au cœur d'un vaste domaine.
- Une pédagogie adaptée aux besoins spécifiques des garçons.
- Programmes sportifs enrichis (hockey, planche à neige, athlétisme, basket-ball, plein air...).

- Aide aux devoirs.
- Sur le site : arène, plates-formes pour planches à neige, mur d'escalade, terrains de tennis, de soccer...
- Examens d'admission
Samedi 23 novembre 2002 : 13 h
Samedi 30 novembre 2002 : 13 h

PORTES OUVERTES
Samedi 9 novembre 2002 : 9 h à 15 h
2100, chemin Sainte-Catherine
Rock Forest (Québec) J1N 3V5
Courriel : msa@abacom.com 82724

www.college-mont-sainte-anne.qc.ca • (819) 823-3003

Venez assister à des rencontres de volleyball de niveau provincial (dont 2 matchs universitaires)

• 5 sites de compétition : Université de Sherbrooke, Collège de Sherbrooke, École Le Ber, Saint-François et Triolet

L'ACCÈS AUX SITES EST GRATUIT !

Le samedi 2 novembre 2002. Début : 8 h 30. Demi-finales à 17 h 30 (Collège et Université)

FINALES à l'Université vers 19 h

RÉCEPTION 708



LaTribune

Invitation spéciale



Bird de retour chez les Coyotes

Sonia Bolduc
sbolduc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

À moins que la plaignante ne revienne à la charge au cours des prochains jours, l'entraîneur Mario Bird retrouvera cette fin de semaine ses Coyotes d'Orford pcc-vec BB jusqu'à la fin de la saison. Le comité de discipline de Hockey-Estrie a en effet renversé la décision de la Ligue de hockey BB-CC de l'Estrie et levé la suspension contre l'entraîneur.

Bird avait été suspendu jusqu'au 1er décembre pour abus de langage envers un jeune joueur qu'il aurait aussi rétrogradé au CC sans suivre le protocole des Coyotes. Cette suspension imposée par la Ligue BB-CC de l'Estrie, et subséquente à une sanction de trois matchs déjà déposée par les Coyotes pour la même plainte, avait soulevé l'ire des parents qui soupçonnaient certains hauts dirigeants de la ligue de régler leurs comptes avec Bird au détriment

des jeunes joueurs.

Doutes confirmés

«La décision du comité de discipline confirme d'ailleurs les doutes des parents et des Coyotes, note le directeur général des Coyotes, Henri Rathier. Les membres du comité ont constaté que la ligue était allée trop loin pour régler les comptes de certains, et que de notre côté, nous avions bien fait notre travail. C'est une décision très valable et nous sommes très contents.»

Le comité de discipline de Hockey-Estrie justifie sa décision par la légèreté de la preuve basée sur un seul témoignage, une preuve (...) basée sur des faits «supposément entendus», le fait que Mario Bird n'a enfreint aucun règlement de Hockey Québec et que, par manque d'encadrement il n'a pas appliqué le protocole interne des Coyotes pour le retour d'un joueur au CC, et en considérant que l'entraîneur a déjà purgé cinq matchs de suspension suite au manque du protocole interne.



Mario Bird

«L'appel a été entendu avec profes-

sionnalisme et nous sommes satisfaits du travail de Hockey-Estrie, note par ailleurs Régis Thérberge, responsable des plaintes pour les Coyotes. On peut espérer que le dossier est clos et que la situation au sein de l'équipe sera rétablie rapidement. Nous allons d'ailleurs assurer un suivi afin qu'aucun jeune ne soit pénalisé.»

«Je suis vraiment content parce que ça me faisait quelque chose pour les jeunes, lance Mario Bird. C'est ridicule que quelques personnes aient fait payer les jeunes pour se venger et qu'ils aient ainsi sacré le bordel dans notre début de saison. Les parents de l'équipe sont encore en colère et l'atmosphère n'est pas à son mieux. J'espère que ces hauts dirigeants qui ont tout manigancé vont devoir répondre de leurs actes à un moment donné.»

Avare de commentaires

Du côté de la Ligue de hockey BB-CC de l'Estrie, on se fait avare de commentaires, se contentant de souligner la mère et le jeune joueur au cœur de la plainte n'ont pas été appelés à témoigner devant le comité de discipline de Hockey-Estrie.

«Mais les membres du comité ont décidé que c'était assez en faisant l'interprétation de ce qu'ils ont entendu lors de l'appel, remarque le président du comité de discipline de la Ligue BB-CC de l'Estrie, Jacques Dostie. Nous n'avons pas à critiquer ou à approuver leur décision. En ce qui nous concerne, le dossier est clos, à moins qu'il n'arrive autre chose et qu'une autre plainte écrite ne soit déposée.»

La mère pourrait toujours décider de porter à son tour sa cause en appel auprès de Hockey-Estrie, mais n'a toujours pas étudié la question.

Les Cantonniers imposeront le rythme

Jean-Guy Rancourt

MAGOG

Les Cantonniers de Magog entreprennent à compter d'aujourd'hui une importante série de quatre rencontres à domicile. Les premiers à débarquer dans le château-fort des Cantonniers seront les Élites de Jonquière qui passeront le week-end en Estrie.

Jonquière est la seule formation de la section Koho que les Magogois n'ont pas encore affrontée depuis le début des hostilités, mais en fin de semaine deux face à face sont prévus entre ces deux clubs : ce soir à 19 h et dimanche, notez bien l'heure, à 13 h.

Les Élites figurent aussi parmi les parents pauvres de la Ligue midget AAA du Québec avec Laval Laurentides Lanaudière. Une attaque anémique avec à peine 36 buts marqués en 16 parties est à la base de leurs déboires. Mis à part le très dangereux Romy Élayoubi, auteur de 14 buts en autant de parties et qui a pris part à 23 des 36 buts des siens, c'est la panne sèche pour le reste du club.

«Je n'ai pas le temps de m'attarder aux problèmes des Élites. Or, je sais

qu'ils ne peuvent aller qu'en s'améliorant et qu'à un moment donné ils seront en mesure d'offrir une vive opposition à bien des équipes. Il ne faut pas que ça se produise contre nous. Je vais demander à mes joueurs d'imposer leur rythme, de faire la loi sur notre glace. Ce sera aux Élites de s'ajuster à notre style, pas le contraire», soutient Martin Bernard, entraîneur-chef des Cantonniers.

Celui-ci ne croit pas que ses protégés se laisseront influencer par la fiche négative de Jonquière au point de ne pas pousser l'accélérateur à fond. «Ce que je redoute davantage, c'est que les gars veulent se donner en spectacle et mettent de côté notre système collectif. C'est là que nos difficultés surgissent.»

Et que faire de Romy Élayoubi, cette machine à enfiler des buts? «Entre la ligne bleue et le filet, il n'y a pas de joueur plus menaçant que lui dans la ligue. C'est certain qu'il aura Alex Lord dans les jambess», assure Bernard.

Du renfort

Par ailleurs, les Cantonniers ont obtenu du renfort au cours des derniers jours. Retraçant par les Commandeurs de Lévis pour faire de la place dans leur alignement à Alexandre Blais et

rétrogradé par le Drakkar de Baie-Comeau, Pierre-Luc Lévesque sera dorénavant un Cantonnier.

Lévesque, un ailier imposant de 6'3" et 200 livres qui appartient au Rocket de Montréal, est le style de joueur qui manquait aux Magogois. «On manquait de poids à l'attaque. La venue de Pierre-Luc va régler une partie du problème. Il complète bien ses mises en échec et c'est un patineur assez rapide en dépit de son physique. C'est un joueur fiable sur la glace à qui il faudra quand même donner le temps de bien s'acclimater au système que nous avons implanté à Magog», a commenté Bernard au sujet de son nouveau porte-couleurs.

L'arrivée de Lévesque a signifié le renvoi du jeune de 15 ans Tobby LaFrance. Celui-ci demeurera toutefois à titre de joueur affilié avec les Cantonniers et il sera en uniforme en fin de semaine pour remplacer Maxime Labarre, toujours incommode par une blessure à une cheville.

Dans un autre ordre d'idées, Alex Lord (joueur offensif) et Olivier Magnan (joueur défensif) sont les joueurs par excellence du mois d'octobre chez les Cantonniers. Lord a aussi été désigné le joueur CCM du mois pour son équipe.

Le Hockey mineur

Récemment, j'ai arbitré un match de hockey qui m'a fait beaucoup réfléchir. Une partie de catégorie bantam A opposait une équipe (normalement) composée majoritairement de garçons à une équipe composée uniquement de filles.

J'ai été choqué par les propos tenus par les supporteurs de l'équipe féminine (Et ce n'est pas la première fois que j'encaisse des insultes).

Il faut savoir qu'un adolescent est très différent d'une adolescente: soit par son attitude, soit par sa façon de protester, et aussi par les moyens adoptés pour en arriver à ses fins.

Cependant, l'histoire que je raconte n'est pas celle d'un arbitre allant officier une partie qui oppose des garçons à des filles, mais simplement un arbitre qui officie une partie de hockey mineur. N'oublions pas que la robustesse et l'agressivité (mais non la violence) occupent une place importante dans la réalisation de ce sport.

Revenons aux propos qui m'ont choqué. J'ai entendu crier: «L'arbitre n'aime pas les filles!» ou «L'arbitre aime mieux les p'tits gars!» et «Ouain! Les gars aiment ça jouer cochon!» et «Gna, gna, gna!» à maintes reprises durant la partie.

Pour quelqu'un qui observait cette partie avec neutralité, ces propos n'étaient absolument pas justifiables. D'ailleurs, les entraîneurs n'ont jamais contesté quelque décision que ce soit, donc je peux en déduire que j'ai effectué du bon travail. Évidemment, l'atmosphère qui régnait dans l'aréna devenait nauséabonde, et en conséquence, l'animosité entre les jeunes des deux clubs augmentait considérablement. Si bien qu'à la fin de la partie, j'en suis venu à me demander si une telle équipe a sa place dans cette ligue. (J'espère que oui!)

D'ailleurs, le problème n'est pas dans l'équipe mais bien au-dessus d'elle: les parents de ces jeunes joueuses. Semblerait-il évident pour eux que pour le bonheur de leurs enfants, il faille tenir de tels propos sexistes et dérisoires? Y a-t-il un motif valable pour sortir de sa bouche des choses semblables? Y voient-ils une manière de combattre le sexisme ou un moyen de parvenir à l'égalité des sexes? Était-ce plutôt de l'intimidation pour s'attirer mes faveurs? (Désolé, mais cette méthode donne généralement l'effet contraire.) Était-ce aussi un événement isolé d'une bande de parents frustrés par le mauvais temps du week-end?

Enfin, à vous, parents de sportifs et sportives de prendre conscience de l'effet de vos paroles. Et si vous avez un

surplus d'agressivité lorsque vous vous présentez aux compétitions de vos jeunes, tentez donc de vous exprimer en faveur de vos enfants, c'est-à-dire en encourageant plutôt qu'en décourageant l'arbitre ou les jeunes de l'équipe adverse.

Pierre-Luc Gagnon

Entraîneurs, silence!

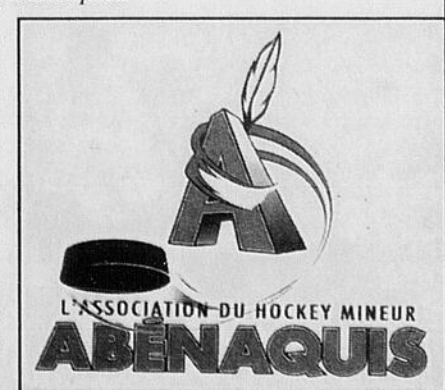
Une collègue de Radio-Canada soulignait avec justesse en début de semaine qu'un certain climat de terreur semblait régner au hockey mineur, alors qu'elle tentait vainement d'obtenir les commentaires de joueurs et de parents touchés par une histoire d'initiation qui avait mal tourné. Personne ne voulait prendre le risque d'hypothéquer sa saison, ou celle de son fils.

Dans la même veine, il n'est donc pas surprenant d'apprendre que les règlements de Hockey-Québec interdisent aux entraîneurs de critiquer dans les médias les décisions rendues par les comités de discipline, sous peine de suspension. On peut toujours s'interroger sur la transparence, la libre expression, et à la limite, la démocratie qui «sévit» là-haut!

Nouveau logo du Sherbrooke Est

La nouvelle Association du hockey mineur Abénaquis de Sherbrooke a dévoilé son sigle et ses couleurs, samedi dernier, lors du programme présenté à l'aréna Eugène-Lalonde. La courte cérémonie a ainsi permis de lancer les activités des anciennes associations de Sherbrooke et de Fleurimont.

Si vous avez des nouvelles à communiquer ou des histoires à partager concernant le hockey mineur en région, n'hésitez pas à communiquer avec nous par le biais du courriel à sbolduc@latribune.qc.ca



La saison de l'Association de hockey mineur Abénaquis de Sherbrooke a été lancée le week-end dernier en présence de la responsable du nouveau logo, Linda Pagé, du président de l'association, Robert Perron, du président de la zone Orford/St-François, Pierre Chartier, et du président de Hockey-Estrie, Jeannot Gilbert. Le gagnant du concours du nouveau logo, Simon Martinet-Desbiens, s'est par ailleurs chargé de la mise au jeu mettant en présence le capitaine du Sherbrooke Vincent Longpré et le capitaine des Bruins de Sherbrooke Yanick Hayes-Dupras.

Un double pour Du Phare

Jean-Paul Ricard

jrpicard1@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Il y aura un programme double de football scolaire pour les Patriotes de l'école du Phare et la formation du Collège Jean Eudes, aujourd'hui à Sherbrooke, au terrain de la rue Sara, derrière l'école du Phare.

L'équipe cadette des Patriotes, dirigée par David Raymond, passera à l'action à 10 h 30, pour disputer son dernier match du calendrier régulier.

Les Patriotes ont vu 12 joueurs se retirer de l'équipe en début de saison, quand on a réalisé qu'ils avaient atteint l'âge limite pour la catégorie cadette. Ces joueurs se sont rapportés à l'équipe juvénile «AAA».

Avec une formation de seulement 22 joueurs, les cadets ont entrepris leur saison de façon fort courageuse et ils ont conservé le moral même s'ils ont encaissé de solides râclées en début du calendrier régulier.

Puis le «miracle» s'est produit puisqu'ils ont gagné leurs deux derniers matchs. Ils seront donc en quête d'une troisième victoire consécutive cet avant-midi. Ils méritent d'être encouragés pour souligner le courage qu'ils ont démontré durant toute la saison.

La troupe de David Raymond est déjà assurée de participer aux séries éliminatoires, mais il n'est pas question de prendre les choses à la légère aujourd'hui maintenant qu'ils connaissent une poussée victorieuse. C'est trop bon pour s'arrêter sur le bord du chemin...

Pour finir en beauté

Pour ce qui est de l'équipe d'Yvon Boivert, il est maintenant trop tard pour penser participer aux séries éliminatoires. Par contre les Patriotes juvéniles sont eux aussi sur une lancée victorieuse, eux qui ont récolté une victoire de 22-19, la semaine dernière. C'était d'ailleurs leur première victoire de la saison et... ils ont bien aimé l'expérience.

Il s'agira donc d'essayer de terminer la saison en beauté en triomphant du collège Jean Eudes, mais ce ne sera pas chose facile puisqu'il s'agit d'une des meilleures équipes de la Ligue de football scolaire juvénile «AAA». Ce match est prévu pour 13 h.

Calvillo veut être le partant

Bill Beacon (PC)

MONTREAL

En dépit d'une cuisse douloureuse, Anthony Calvillo s'attend à être le partant au poste de quart pour les Alouettes de Montréal, dimanche, lors d'une rencontre sans signification face aux Renegades d'Ottawa.

Les Alouettes (13-4), qui sont assurées de terminer au sommet de la section Est de la Ligue canadienne de football depuis plus d'un mois, feront face aux Renegades (4-13) qui vont conclure leur première saison dans le circuit.

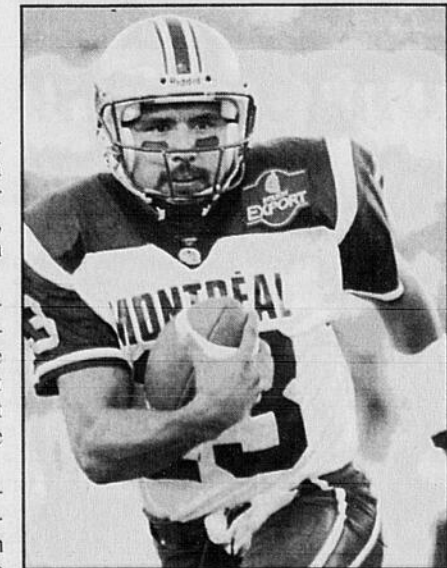
«Le plan, c'est que je sois le partant», a dit Calvillo qui ne s'est pas entraîné une seule fois cette semaine en raison d'une blessure récurrente à la cuisse qui l'ennuie depuis le mois d'août.

«Je me prépare à jouer quatre quarts, comme je le fais chaque semaine.»

Calvillo a joué plus souvent qu'à son tour cette année. Les Alouettes pourraient profiter de la situation et permettre à Tavares Bolden et Matt Lytle d'acquiescer un peu d'expérience.

Calvillo va peut-être débiter le match avant de céder la place à ses substituts, mais l'entraîneur Don Matthews n'a pas voulu dévoiler sa stratégie.

Après le match de dimanche, les



Anthony Calvillo

Alouettes auront deux semaines pour se préparer en vue de la finale de l'Association Est qui sera disputée le 17 novembre au Stade olympique, peut-être devant une salle comble de 59 000 spectateurs.

Mais il y a toujours la crainte de conclure le calendrier sur une mauvaise performance. Le revers de 43-34 encaissé la semaine dernière à Ottawa ne voulait rien dire lui non plus, mais Calvillo a pourtant disputé toute la rencontre.

Bolden a décoché seulement trois passes cette saison, complétant une d'entre elle, alors que Lytle n'a pas joué.

«J'espère jouer, a dit Bolden, un quart qui portait l'uniforme de l'Université de Toledo l'an dernier. Je crois que l'entraîneur va nous donner la chance d'effectuer quelques jeux de crainte que 'AC' ne puisse pas jouer.»

«J'ai beaucoup appris de lui cette saison. Je n'ai pas joué beaucoup, mais tu peux t'améliorer en visualisant des jeux.»

Matthews espère que le demi Lawrence Phillips sera de la partie, même si sa présence est tributaire de son genou fragile.

Samedi dernier, en l'absence de Phillips, Thomas Haskins a amassé 96 verges au sol en plus de capter cinq passes pour 108 verges supplémentaires. Il a d'ailleurs été nommé joueur à l'attaque par excellence du circuit.

En face, les Renegades vont devoir se fier à plusieurs substituts en raison des blessures subies par leurs joueurs de la ligne à l'attaque.

Le vétéran Val St. Germain a été blessé à une corne la semaine dernière, alors que la présence du centre Carl Coulter (genou) et de Mike Abou-Mechrek (dos) est incertaine.

Le premier choix des Renegades, Alexandre Gauthier, et David de la Peralle devraient les remplacer.

L'arbitre se fait des amis à Baie-Comeau

«Christian Gilbert a tout simplement donné les deux points au Drakkar», fulmine Durocher

Louis-Éric Allard
lallard@latribune.qc.ca

BAIE-COMEAU

Les Castors sont sortis de Baie-Comeau avec la rage au cœur et un sentiment d'injustice, hier soir, à la suite de leur revers de 5-3 contre le Drakkar devant 2227 spectateurs au Centre Henry-Léonard, de Baie-Comeau.

Les Castors menaient 3-2 à mi-chemin au dernier tiers, mais l'arbitre Christian Gilbert a distribué une avalanche de punitions qui a coulé les Sherbrookoïses. Le Drakkar, qui possède le meilleur jeu de puissance de la LHJMQ, a marqué trois buts en avantage numérique, dont deux à cinq contre trois.

Les Castors ont obtenu les six dernières punitions du match, toutes survenues dans les 10 dernières minutes de jeu.

«Gilbert a tout simplement donné les deux points au Drakkar. Il a accordé

des cinq contre trois sur des punitions qui n'étaient même pas méritées. J'espère simplement qu'il va avoir les couilles pour faire ça dans tous les arènes de la ligue», a lancé l'entraîneur-chef des Castors, Mario Durocher, qui bouillait littéralement à l'issue de la rencontre.

Il n'était pas le seul. Ses joueurs n'en revenaient pas. Le gardien Drew MacIntyre a pété les plombs en fin de match en lançant son bloqueur en direction de Gilbert et en lui faisant un doigt d'honneur.

«Il les a volés», ont même lancé plusieurs partisans du Drakkar à l'issue de la rencontre.

«Ça coûtera ce que ça coûtera, a lancé Durocher au sujet d'une éventuelle amende, mais Gilbert en a arbitré une pourrie. Il a appelé des punitions innocentes. Il avait une partie tranquille et il n'était pas habitué à ça à Baie-Comeau. J'ai dit à mes gars qu'ils n'avaient rien à se reprocher. Ils ont prouvé qu'ils pouvaient rivaliser contre Baie-Comeau même s'ils ont 11 joueurs de 19 ans et que nous n'en avons que

quatre. On méritait au moins un point.»

«Il a appelé une punition stupide contre moi après qu'il ait appelé une punition tirée par les cheveux contre Alexandre Picard. On sort d'ici en sachant trop bien que l'arbitre nous a fait mal. On sort avec la tête haute», a indiqué le défenseur Mathieu Wathier, qui était au cachot lors du but vainqueur.

Pascal Pelletier, Joël Perrault, chacun deux buts, et Patrick Thorensen, un but et trois passes, ont dirigé l'attaque des vainqueurs.

La réplique des Castors est venue de Nicolas Corbeil, Yan Gaudette et Dany Roussin.

Le Drakkar a lancé 48 fois en direction de MacIntyre, dont 28 au dernier tiers. Les Castors ont lancé 20 fois vers Patrick Lepage, qui en était à son premier départ de la saison.

Au cours du premier vingt, la recrue Olivier Legault a fait preuve d'une belle solidarité en jetant les gants devant Alexandre Lamarche-Froelich. Ce dernier est ce même joueur qui a infligé

une fracture frontale à Alex Bourret lors de la rencontre du 17 octobre au Palais des sports. Léger avantage pour Lamarche dans ce combat.

Lévesque dans les estrades

Durocher a finalement perdu patience avec Patrik Lévesque. L'ailier de 18 ans a été laissé de côté lors de l'affrontement contre le Drakkar. Lévesque connaît un début de saison exécrable. Il n'a récolté que deux mentions d'aide en 17 matchs. Son séjour au camp des recrues du Canadien de Montréal n'a pas semblé lui être profitable puisqu'il n'est plus l'ombre du joueur qu'il était en deuxième moitié de saison en 2001-2002. Lévesque est notamment beaucoup trop individualiste depuis le début de la campagne.

Durocher a eu un long entretien avec Lévesque avant la rencontre d'hier. Ce dernier n'a semble-t-il pas vu venir le coup, même s'il avait réchauffé le banc en troisième période, jeudi, dans le revers de 5-3 à Chicoutimi.

«Je suis insatisfait du rendement de

Patrik depuis plusieurs matchs. Il ne produit pas et comme nous ne sommes pas dans le pee-wee AA, je me dois de le laisser de côté. J'ai dit à Patrik que, quand les choses vont moins bien offensivement, il doit travailler deux fois plus fort et faire en sorte de s'impliquer défensivement. J'ai tenté de lui donner une chance de se faire valoir en le faisant jouer sur le deuxième et le troisième tiers. Je pensais aussi qu'il pourrait nous sortir un bon match à Chicoutimi sur la surface glacée de dimension olympique, mais ce ne fut pas le cas. Il doit maintenant réfléchir à tout ça avant de jouer chez lui à Shawinigan, mardi», a expliqué Durocher.

L'ailier Jonathan Robert a lui aussi été laissé de côté. Le défenseur Richard Stehlik (pied) et l'ailier Alex Bourret (fracture frontale) n'ont pu jouer en raison de blessures.

Benoit Mondou (entorse à une épaule) était le seul absent de marque pour la troupe de Richard Martel, qui avait donné congé au gardien numéro un, Michel Bergevin-Robinson pour la première fois de la saison.

Les Tigres surpris à Drummondville

Patrick Mahony
DRUMMONDVILLE

Les Voltigeurs ont causé toute une surprise hier soir en l'emportant 3-2 aux dépens des Tigres de Victoriaville dans un match de la Ligue junior majeure du Québec présenté au Centre Marcel Dionne devant une foule de 1565 spectateurs.

Pierre-Olivier Girouard qui remplaçait Sylvain Michaud devant la cage des locaux a été mis à l'épreuve dès les premières minutes effectuant deux arrêts clés sur des tirs de l'enclave. Girouard s'est aussi illustré à deux reprises contre Mathieu Brunelle alors que le choix de septième ronde des Flyers de Philadelphie a échappé à la défensive des Voltigeurs.

«Ça faisait un mois que je n'avais pas joué et j'étais anxieux plus que nerveux. Je voulais bien faire, sans m'étouffer avec la pression. C'était une nervosité très positive et puis tout a bien été», confiait Girouard, la première étoile du match.

L'entraîneur des Voltigeurs, Francis Breault était très satisfait de sa troupe. «Le travail commence à nous rapporter des dividendes. Dans les quatre derniers matchs, nous avons deux victoires, une défaite et un match nul. C'est pas mal», lançait l'entraîneur avec un sourire.

La brigade défensive des locaux a connu une première période difficile, allouant 12 tirs, dont au moins la moitié étaient d'excellentes chances de marquer. Elle s'est toutefois ressaisie par la suite ne donnant presque rien aux Tigres qui sont restés sur leur appétit. «Todd Paul et Evgueni Nourislamov ont joué tout un match, soulignait Serge Forcier, l'entraîneur des défenseurs. Le travail de nos gars est d'autant plus remarquable qu'on jouait avec des effectifs réduits.»

Les Voltigeurs ont perdu deux défenseurs lors de l'entraînement de jeudi. Benoit Paris, s'est disloqué l'épaule dans un exercice de routine, tandis que la recrue Kevin Lacombe a été coupé à l'avant-bras par le patin d'un coéquipier. «Nous ne savons pas exactement combien de temps les deux arrières seront sur la touche, mais je crois que Benoit sera hors de l'alignement pendant quatre à six semaines, tandis que Kevin est toujours à l'hôpital», précisait Francis Breault. Kevin Mailhot, qui a subi une commotion cérébrale contre le Titan d'Acadie-Bathurst, mardi dernier, devrait revenir au jeu sous peu.

Satisfaction du côté des entraîneurs drummondvillois, mais une toute autre histoire du côté des Tigres. Judes Vallée fulminait après le match. «On n'a pas travaillé. Si tu ne travailles pas, tu ne gagnes pas. Ce n'est certainement pas avec notre talent que nous allons gagner des matchs. Ils ne voulaient pas travailler ce soir, demain, ils vont apprendre c'est quoi travailler», affirmait un Vallée, qui n'était pas certain d'utiliser des rondelles pour le prochain entraînement. «S'il y a des rondelles sur la glace, ils vont en patiner un coup avant de les toucher.»



Pierre-Olivier Girouard et Yanick Riendeau se sont signalés chez les Voltigeurs.

Les Cougars aiment revenir de l'arrière

Pierre Turgeon
pturgeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Décidément, les Cougars du Collège Champlain ont besoin de tirer de l'arrière pour entrer dans le match et jouer à leur plein potentiel. Ils en ont donné une autre preuve hier soir lorsqu'ils ont fait match nul, 3-3, avec



Jean Pronovost a dû emprunter un manteau pour diriger son équipe hier soir à l'aréna W.B. Scott.

les Braves de Valleyfield, une des puissances de la Ligue junior AAA du Québec.

Cette rencontre marquait aussi le retour de l'entraîneur Jean Pronovost à Sherbrooke, lui qui dirige maintenant les Braves de Valleyfield après son passage à la barre des Castors la saison dernière.

Les Braves menaient 2-0 après huit minutes de jeu. Par la suite, les Cougars ont mieux joué, ils sont revenus de l'arrière et poussé le match en prolongation.

«On aime se mettre en position où il faut revenir de l'arrière. A partir de là, on a commencé à mieux jouer, reconnaissait l'entraîneur Stephan Lebeau. En deuxième, on a su imposer notre tempo et en troisième, on a dominé. A cinq contre cinq, nous étions les plus menaçants.»

Pierre Crête, Julien Cardinal et Pierre-Luc Gosselin ont marqué les buts des Cougars pendant que le gardien Jason Smith faisait face à 37 lancers.

Les Cougars disputeront leur prochain match dimanche à Kahnawake. Ce sera déjà le cinquième match entre ces deux formations cette saison.

Pronovost ne l'avait pas prévu

Jean Pronovost venait à peine de pénétrer à l'intérieur de l'aréna W.B. Scott et il grelottait déjà... Habitué de diriger son équipe en veston dans des amphithéâtres chauffés, Jean Pronovost n'avait pas prévu que Lennoxville profitait d'un micro climat (!) qui oblige les visiteurs à se vêtir chaudement... Avant qu'on ait le temps de lui sou-

haiter la bienvenue dans le hockey junior AAA, Pronovost avait eu le temps de glisser: «Pour un arène de campus, c'est parfait», déclarant ainsi toute invitation à s'en plaindre.

L'ex-entraîneur des Castors de Sherbrooke, fait encore du hockey pour le plaisir d'en faire. «Pour eux, en parlant de ses joueurs, il y a encore du rêve. Moi, mon rêve est pas mal fini. À mon âge, on s'attarde davantage à la réalité quotidienne.»

À compter du mois prochain, Jean Pronovost commencera à toucher à son fonds de retraite et le hockey lui donne quelque chose à faire. «Je prends les choses une journée à la fois, sans me compliquer la vie et en essayant d'aider les jeunes», expliquait celui qui a été entraîneur à l'Université McGill, chez les Cataractes de Shawinigan, chez les Rafales de Québec (dans la Ligue internationale), à Rouyn-Noranda et à Sherbrooke avant d'accepter l'invitation d'un ami à Valleyfield.

«J'aurais aimé continuer à Sherbrooke. Il y a de bons joueurs cette année... Au fait, comment va Nicolas Corbeil? Il va bien, alors je suis content pour lui.»

Pronovost entend-il poursuivre encore longtemps sa carrière d'entraîneur ou espère-t-il un retour au junior majeur? Sans répondre directement, Jean Pronovost donne à entendre qu'il commence à ressentir la fatigue de devoir justifier chaque décision qu'il faut prendre. «Le plus drôle dans toute mon histoire de hockey, c'est qu'elle a commencé à Valleyfield, où j'ai joué mon hockey mineur et qu'elle finit à Valleyfield», où il entraîne les Braves dans la Ligue junior AAA du Québec.

Pierre Cliche mal accueilli

Jean-François Gagnon
COATICOOK

Les joueurs des Frontaliers de Coaticook n'ont pas semblé foudroyés outre mesure par le congédiement de leur entraîneur-chef, Stéphane Boulanger. Ils ont salué l'arrivée de son remplaçant, Pierre Cliche, par une de leurs pires performances de la saison, hier soir, au Centre récréatif Gérard-Couillard.

C'est donc une défaite de 8-3 que les Frontaliers ont encaissé, devant les Panthères de St-Jérôme. Mathieu Thibodeau a marqué trois buts et récolté une aide du côté des Panthères tandis que son coéquipier Philippe Laforest inscrivait deux filets et obtenait quatre mentions d'assistance.

En seconde période, le nouveau pilote de la formation coaticookoise a bien tenté de

stopper l'hémorragie, en relevant son gardien partant, Louis-Philip Lemay, par Cédric Desjardins, mais rien n'y a fait. Lemay est d'ailleurs revenu, dans la mêlée, en troisième.

Quant aux buts des Frontaliers, ils ont été obtenus par le défenseur Martin Lecomte ainsi que les attaquants Charles-Philippe Giguère et Jonathan Guay.

«On ne l'a pas vu venir»

Hier, le capitaine de la formation coaticookoise, Francis Perron, n'était pas en uniforme à cause d'une blessure à l'aîne. Au cours de la partie, il a bien voulu commenter le congédiement de Stéphane Boulanger, survenu jeudi.

«J'ai personnellement été surpris d'apprendre ce congédiement, a mentionné Francis Perron. L'ensemble de notre équipe n'a d'ailleurs pas vu venir son départ...»

«Je crois que notre directeur-gérant, An-

dré Dupuis, a voulu provoquer quelque chose, a-t-il continué. Mais ce n'est qu'à plus long terme qu'on verra les résultats de ce changement d'entraîneur. Il y aura des ajustements à faire...»

De plus, Francis Perron a soutenu que son équipe a néanmoins démontré une «certaine intensité», pendant ses derniers matchs. «C'est sûr toutefois que quelques-uns d'entre nous acceptaient mal les consignes que nous donnaient Stéphane. Et je vise ici autant des recrues que des vétérans.»

Pour sa part, André Dupuis a révélé que le classement général de la Ligue de hockey junior AAA du Québec «demeure tout de même important», malgré la tangente développement, prise par son club, depuis l'an dernier.

Les Coaticookois recevront le Collège français de Longueuil, ce soir, au Centre récréatif Gérard-Couillard. Et reprendront visite au Collège Lafleche, à Trois-Rivières, demain.

Une victoire signée Leblond pour les Aztèques

Jean-François Poudrier
ASBESTOS

Danny Leblond a inscrit un deuxième tour du chapeau cette saison pour mener les Aztèques d'Asbestos vers une quatrième victoire de suite, 6-2 face aux Royaux de Sorel.

On peut dire que les partisans des Aztèques en ont eu pour leur argent. Les Aztèques sont vraiment méconnaissables depuis quelques temps. L'attaque d'Asbestos a connu un de ses meilleurs matchs de la saison, les trois trios contribuant au pointage.

L'entraîneur-chef des Aztèques Daniel Farley était fier de la performance de ses joueurs. «Les gars se donnent, ça n'a pas de bon sens. C'est ça que je voulais avoir depuis le début de l'année. Depuis que je suis entraîneur je n'ai jamais eu un

groupe de gars qui se tient comme ça, ce sont des vrais. Ils n'abandonnent pas et ils ont du caractère.»

Avec son tour du chapeau, Danny Leblond a maintenant 14 buts à sa fiche. Le trio qu'il forme avec Alex Duchesne et Jean Beauvillage est d'ailleurs sur une lancée depuis quelques matchs. «Au début de la saison notre trio avait un peu de difficulté, mais depuis quatre ou cinq matchs ça va vraiment bien. En fait l'attitude de tous les joueurs de l'équipe a complètement changée depuis quelques matchs», croit Leblond.

Le trio formé de Pierre Morin, Michel Véronneau et Éric Côté s'est également illustré face aux Royaux. «Depuis que je joue avec Pierre et Éric, on a quatre victoires, affirme Michel Véronneau. Les trois gars on s'entend bien et on travaille fort. On joue avec robustesse aussi et on se fait respecter. On a eu des temps difficiles dernièrement mais on les a endurés et maintenant on dirait que

ce sont les autres équipes qui connaissent des difficultés.»

Alex Duchesne a terminé la rencontre avec trois passes. Michel Véronneau et Alain Côté ont tous deux récolté un but et une passe alors que Éric Côté inscrivait deux passes.

Le gardien Cris Classen a été solide alors que sont vis-à-vis Patrick Labrecque a paru faible à quelques reprises. Asbestos a dirigé 36 tirs sur le gardien des Royaux contre 42 pour Sorel.

Les Aztèques affronteront à nouveau les Royaux dimanche, cette fois à Sorel.

Défaite du Lacroix

Ça va moins bien pour le Lacroix de Windsor qui a encaissé un deuxième revers de suite, 5-2 face au Cousin à St-Hyacinthe.

Hugues Laliberté et Martin Duval ont tous

deux inscrit deux buts pour les vainqueurs. L'autre filet du Cousin a été inscrit par David Bernier. Simon Bélanger et Yannick Tremblay ont marqué les buts pour Windsor.

Le Lacroix sera de retour devant ses partisans ce soir alors qu'il reçoit la visite des Dragons de Verdun à compter de 20 h au Centre J.A Lemay.

Par ailleurs, à Thetford Mines où le match n'a débuté qu'à 21h30, le pointage était égal 1-1 en troisième période. Les Rapides de LaSalle avaient été retardés par les mauvaises conditions routières hier soir.

Ces conditions ont également empêché l'attaquant Guy Loranger de participer à la rencontre. Il s'est sorti indemne d'un accident de la route, mais son véhicule a été déclaré perte totale.

Le Prolab était en quête d'une 15e victoire qui lui vaudrait le record de la ligue semi-professionnelle pour la plus longue série de victoires consécutives.

Statistiques

Hockey



LIGUE NATIONALE ASSOCIATION DE L'EST

Équipe	Section Nord-Est					Etr.	10 dr.	Ser.
	MJ	G	P	N	Dp			
Boston	10	6	2	2	0	34	27	14
Montréal	10	3	4	0	26	33	10	1-2-3-0
Buffalo	11	3	5	3	0	25	9	2-2-1-0
Toronto	11	3	6	2	0	35	8	2-5-1-0
Ottawa	8	3	4	1	0	16	17	1-1-1-0

Section Atlantique

Philadelphie	10	7	1	2	0	40	21	16
Pittsburgh	10	6	2	2	0	35	14	4-1-1-0
New Jersey	8	2	0	0	19	13	12	3-1-0-0
NY Rangers	12	4	6	2	0	28	11	2-4-1-0
NY Islanders	10	3	6	1	0	26	37	2-4-0-0

Section Sud-Est

Tampa Bay	11	7	2	2	0	41	27	16
Caroline	12	5	4	2	0	28	30	3-2-2-0
Washington	11	5	1	0	24	31	11	2-1-0-0
Florida	11	4	5	1	0	27	38	1-1-1-1
Atlanta	10	0	8	1	0	27	42	0-3-0-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

Équipe	Section Centrale					Etr.	10 dr.	Ser.
	MJ	G	P	N	Dp			
St. Louis	8	6	1	1	0	32	15	13
Detroit	10	6	3	0	0	37	25	13
Chicago	9	5	3	0	0	23	19	11
Columbus	10	4	5	1	0	28	29	9
Nashville	9	1	5	1	0	18	29	5

Section Nord-Ouest

Minnesota	11	8	1	2	0	38	22	18
Colorado	10	4	3	2	0	27	20	13
Calgary	10	3	3	2	0	27	30	10
Vancouver	11	3	4	0	0	27	31	10
Edmonton	10	2	4	3	0	23	28	8

Section Pacifique

Dallas	12	6	3	2	1	38	30	15
Los Angeles	10	5	2	1	0	29	23	13
Anaheim	11	3	4	0	0	28	33	9
Phoenix	12	4	3	3	0	26	41	9
San Jose	10	3	6	0	0	25	35	7

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des vaincus (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CLASSEMENT GENERAL

Équipe	MJ	Pts
1. x-Philadelphie	10	16
2. x-Tampa Bay	11	16
3. x-Boston	10	14
4. Pittsburgh	10	14
5. Caroline	12	13
6. New Jersey	8	11
7. Washington	11	11
8. Montréal	10	10
9. Florida	11	10
10. NY Rangers	12	10
11. Buffalo	11	9
12. Toronto	11	8
13. Ottawa	8	7
14. NY Islanders	8	7
15. Atlanta	10	2

CALENDRIER

Vendredi 1er novembre	
Montréal 2 Carolina 2	
Washington 3 Tampa Bay 2	
Columbus 4 Dallas 2	
Buffalo 1 Edmonton 1	

Samedi 2 novembre	
Chicago au New Jersey, 13h00	
N.Y. Rangers à Boston, 19h00	
Montréal à Toronto, 19h00	
Detroit à Ottawa, 19h00	
St. Louis à NY Islanders, 19h00	
Washington à Philadelphie, 19h00	
Tampa Bay à Pittsburgh, 19h30	
Atlanta en Florida, 19h30	
Atlanta en Phoenix, 22h30	

LES STATISTIQUES DU CANADIEN

Équipe	G				P				Pts			
	B	P	P	P	B	P	P	P	B	P	P	P
94. Y. Perreault	4	4	8	2	4	8	2	16	4	4	8	2
20. R. Zednik	3	5	8	16	3	5	8	16	3	5	8	16
21. M. Markov	2	5	7	0	2	5	7	0	2	5	7	0
23. R. McKay	2	3	5	6	2	3	5	6	2	3	5	6
24. A. Dackell	2	3	5	6	2	3	5	6	2	3	5	6
71. M. Ribarov	1	4	5	4	1	4	5	4	1	4	5	4
27. M. Czekajewski	2	2	4	4	2	2	4	4	2	2	4	4
19. J. Jurek	0	4	4	0	0	4	4	0	0	4	4	0
25. C. Kilger	0	2	2	0	0	2	2	0	0	2	2	0
52. C. Rivet	1	0	1	12	1	0	1	12	1	0	1	12
28. K. Dykhus	0	1	1	8	0	1	1	8	0	1	1	8
5. S. Quintal	0	1	1	7	0	1	1	7	0	1	1	7
54. P. Traverso	0	1	1	0	0	1	1	0	0	1	1	0
22. B. Lindsay	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
71. M. Ribarov	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
45. S. Souray	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65. R. Hainsey	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
82. D. Audette	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29. G. Odjick	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
53. S. Blouin	0	0	0	20	0	0	0	20	0	0	0	20
30. M. Garon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31. J. Hackett	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
30. M. Garon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
31. J. Hackett	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
60. J. Theodore	1	3	22	0	1	3	22	0	1	3	22	0
Total (0)	3	3	55	33	3	3	55	33	3	3	55	33

Note: But dans un but adverse entre parenthèses.

LIGUE AMERICAINE

Association de l'Est	
St. John's	5 4 1 0 37 41 11
Montreal	5 4 1 0 37 41 11
Hamilton	7 4 2 0 22 15 9
Saint-Jean	7 4 3 0 21 22 8

Section Est	
Bridgport	9 4 3 1 1 32 32 10
Albany	9 4 4 1 0 26 23 9
Binghamton	7 4 2 1 0 26 23 9
Hartford	9 3 3 2 1 35 34 9
Springfield	10 3 7 0 0 21 36 6

Section Nord	
Providence	10 6 2 2 0 36 28 13
Manchester	8 6 1 1 0 36 28 13
Portland	9 4 4 1 0 30 24 9
Worcester	8 4 3 1 0 25 27 7
Lowell	8 3 4 1 0 24 27 7

Association de l'Ouest	
Houston	11 10 1 0 0 43 27 20
Milwaukee	7 4 0 3 0 26 20 11
Utah	9 4 5 1 0 24 29 8
Chicago	8 1 0 5 1 24 28 4
San Antonio	6 1 5 0 0 19 29 2

Section Centrale	
G. Rapids	8 4 3 1 0 26 24 9
Cincinnati	7 3 2 1 0 26 24 9
Cleveland	8 3 4 1 0 26 28 7
Rochester	10 0 4 1 0 26 23 7
Syracuse	8 3 4 1 0 24 27 7

Section Sud	
Norfolk	10 7 1 1 1 31 24 16
Hersey	7 3 2 1 1 24 25 8
Philadelphie	8 3 4 1 0 21 26 7
Wilkes-Barre	8 3 4 1 0 25 27 7

Note: Deux points pour une victoire, un point pour une nulle et une défaite en prolongation. Les dates de prolongation sont indiquées dans la colonne DP seulement.

Vendredi 1er novembre

Bridgport à Saint John's
Springfield à Albany
Norfolk à Philadelphie
Providence à St. John's
Binghamton à Montreal
Manchester à Worcester
G. Rapids à Chicago
Binghamton à Rochester
Cincinnati à Milwaukee
Hartford à Syracuse
Houston à San Antonio

Samedi 2 novembre

Princeton à Richmond, 21h00
Samedi 2 novembre
Princeton à Sherbrooke, 20h00
Richmond à Bromptonville, 20h30
Bromptonville à Brome, 20h30
Brome à Bromptonville, 21h00

Vendredi 1er novembre

St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00

Samedi 2 novembre

St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00
St-Jérôme à Coaticook, 19h00

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-QUÉBEC

Équipe	P				D				Pts				
	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N	
St-Jérôme	10	6	3	1	0	57	33	28	14	10	6	3	1
Pont-Rouge	15	12	0	2	0	68	45	24	15	12	0	2	
St-Georges	14	7	5	0	2	55	31	15	14	7	5	0	
St-Jovite	14	7	5	0	2	55	31	15	14	7	5	0	
St-Jovite	14	7	5	0	2	55	31	15	14	7	5	0	

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-QUÉBEC

Équipe	P				D				Pts			
	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N
St-Jovite	16	10	3	1	0	56	43	21	16	10	3	1
Saint-Jean	14	8	3	2	1	68	39	19	14	8	3	2
Verdun	15	9	2	0	52	56	12	15	9	2	0	
Sorel	15	5	8	0	62	75	12	15	5	8	0	
LaSalle	15	4	7	2	55	72	12	15	4	7	2	
Granby	15	3	9	1	46	72	9	15	3	9	1	

LIGUE SENIOR A PROMOTUEL

Équipe	P				D				Pts			
	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N	MJ	G	P	N
Lac Mégantic	6	5	1	0	28	17	10	6	5	1	0	28
Coleraine	6	3	3	0	27	22	8	6	3	3	0	27
Volcours	6	3	3	0	24	28	6	6	3	3	0	24
Disraeli	6	3	3	0	25	28	6	6	3	3	0	25
Weedon	5	2	3	0	18	19	4	5	2	3	0	18
Magog	5	1	4	0	18	26	2	5	1	4	0	18

Vendredi 1er novembre

Volcours à Lac Mégantic (annulé)
20h00 Magog à Disraeli
21h00 Coleraine à Weedon

Samedi 2 novembre

Lac Mégantic à Disraeli, 19h10
Lac Mégantic à Disraeli, 19h10
Lac Mégantic à Disraeli, 19h10
Lac Mégantic à Disraeli, 19h10
Lac Mégantic à Disraeli, 19h10

Football



LIGUE CANADIENNE

Équipe	Section Est					Etr.	10 dr.	Ser.
	MJ	G	P	N	Dp			
Montréal	17	13	4	0	0	562	381	27
Hamilton	18	7	11	0	0	427	524	15
Toronto	17	7	10	0	0	311	504	14
Ottawa	17	3	1					

Annonces classées

Suite
des annonces
classées
de la page **C-14**

LaTribune
à votre porte
tôt le matin
564-5466
1-800-567-6955
(zone interurbaine)

APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES 2002-030
La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour des travaux relatifs à l'ajout d'un système de dosage d'alun liquide aux stations d'épuration des eaux usées de Rock Forest et de St-Elie-d'Orford et divers travaux connexes.

318 PAYSAGISTES

318 PAYSAGISTES

320 SERVICES DIVERS

320 SERVICES DIVERS

CÉDRÉS
NOVEMBRE
Meilleur temps pour planter
Spécial automne
6 à 8 pieds
12 \$/piéd linéaire, installés, garantis
Régulier 18 \$/piéd linéaire
Équipement spécialisé hydraulique sans bris.
578-2390

DOUBLE D Peinture
RBO 8283-4573-56
résidentiel et commercial
travail de professionnels
à des prix compétitifs
TÉL. : 347-1150

APPEL D'OFFRES
APPEL D'OFFRES 2002-030
La Ville de Sherbrooke demande des soumissions pour des travaux relatifs à l'ajout d'un système de dosage d'alun liquide aux stations d'épuration des eaux usées de Rock Forest et de St-Elie-d'Orford et divers travaux connexes.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

PRÉAVIS D'ENCAN
de machineries agricoles en consignation
Le samedi 16 novembre 2002 à 10 h 30 chez
André Champigny
51, chemin Granby
Roxton Falls
(Québec)
Tél. : (450) 548-5549
Apportez vos marchandises avant le 15 novembre 2002.

APPELS D'OFFRES
Commission scolaire
EASTERN TOWNSHIPS
EASTERN TOWNSHIPS
School Board

PROJET : SINISTRE - AYER'S CLIFF ELEMENTARY SCHOOL
952, rue Sandborn
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
PROPRIÉTAIRE : COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS
101, rue Du Moulin, bur. 205
Magog (Québec) J1X 6H8
ARCHITECTE(S) : CIMAISE, ARCHITECTES
COUTU, DUFOUR, LEMAY, BROUSSEAU
36, rue Wellington Nord, bur. 300
Sherbrooke (Québec) J1H 5B7
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE : VFP
1455, rue Champlain
Trois-Rivières (Québec) G9A 5X4

La commission scolaire Eastern Township, Propriétaire, demande des soumissions pour le **Sinistre à l'Ayer's Cliff Elementary School Elementary School à Ayer's Cliff.**
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir de **13h00, le lundi 04 novembre 2002**, au bureau de l'architecte. La visite des lieux se fera mercredi le 6 novembre 2002, à l'école Ayer's Cliff, à 10 h 00 A.M.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionné, seront reçues à la Commission Scolaire Eastern Townships, située au 101, rue Du Moulin, bur. 205, Magog jusqu'à **14 heures**, heure en vigueur localement, le **18^e jour du mois de novembre** pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du Propriétaire, la Commission Scolaire Eastern Townships, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.O., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires adopté en vertu de la Loi sur l'instruction publique (L.R.O., c.1-13-3, r.0.01).

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.
Chantal C. Beaujeu,
secrétaire générale
cimaise ARCHITECTES

Tu veux devenir CAMELOT de LaTribune Appelle-nous 564-5466 1-800-567-6955 (zone interurbaine)

Appel d'offres

Secrétariat du Conseil du trésor
Propriété à vendre



DOSSIER N° : S. P. 040250-2
Le Directeur des services spécialisés a reçu le mandat du Procureur général du Québec de vendre, par soumission, la propriété située au 219, rue Queen, Lennoxville (Québec) J1M 1K4.

Description
La propriété comprend un bâtiment commercial de deux étages totalisant 548 m² (5896 pi²) érigé sur un terrain de 1076,8 m² (11586 pi²).

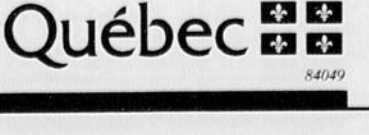
Visite des lieux
Les 8 et 9 novembre 2002, entre 10 h et 15 h, sur rendez-vous.

Les conditions d'appel d'offres
Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents qu'on peut se procurer en s'adressant au :

Bureau des appels d'offres
Édifice H, 3^e étage, section D, bureau 3.25
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : (418) 643-5345
Sans frais : 1 888 588-5438
Site Internet : www.tresor.gouv.qc.ca/services/appellofr.htm

Clôture et ouverture des soumissions
Les formulaires de soumission devront parvenir dûment remplis à l'adresse précitée **avant 15 h, heure locale, le 21 novembre 2002.** L'ouverture des soumissions suivra immédiatement. Seules les soumissions dont le prix est supérieur à 175 000 \$ et qui sont accompagnées d'un cautionnement de soumission de 5 000 \$ seront considérées.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou prendre rendez-vous pour visiter les lieux, communiquer avec M. Richard Pesant, au numéro de téléphone (514) 873-8325 ou au numéro de cellulaire (514) 916-8763.
Le Directeur des services spécialisés ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune autre soumission.
Le Directeur des services spécialisés,
André Brindamour



VILLE DE COOKSHIRE - EATON AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, directeur général / secrétaire-trésorier de la ville de Cookshire - Eaton.
QUE le conseil provisoire de ladite municipalité à une séance spéciale tenue le 7 octobre 2002 a adopté le règlement no 04-2002 constituant un comité consultatif d'urbanisme.
AVIS PUBLIC est aussi donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau du directeur général / secrétaire-trésorier en l'hôtel de ville, 220, rue Principale Est, Cookshire où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance durant les heures ordinaires de bureau.
Donné à Cookshire, ce 2 novembre 2002.

Le directeur général / secrétaire-trésorier
André Croisetière, o.m.a.
084454

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. MEMPHRÉMAGOG MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

DEMANDE DE SOUMISSION ENTRETIEN CHEMIN D'HIVER

1. La Municipalité du Canton de Hatley demande des soumissions pour l'entretien de ses chemins d'hiver pour une période de trois (3) ans soit 2002/2003, 2003/2004 et 2004/2005.
2. Les instructions aux soumissionnaires, le projet de contrat à intervenir et les formules de soumission seront disponibles au bureau de la municipalité situé au 135, rue Main à North Hatley du lundi au vendredi inclusivement, entre 10 h et 16 h à compter du 4 novembre 2002. Seules les soumissions présentées sur formules seront valables.
3. Les soumissions cachetées, portant la mention « **SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER** » seront reçues au bureau de la municipalité au 135, rue Main à North Hatley jusqu'à 11 h, le ou avant le vendredi 15 novembre 2002, pour être ouvertes publiquement à 11 h 05, le 15 novembre 2002 au bureau municipal du Canton de Hatley.
4. La Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.
Donné à North Hatley, ce 2e jour du mois de novembre 2002.

Liane Breton
Directrice générale / secrétaire-trésorière
84456

ENCAN SAWYERVILLE INC. présente l'édition AUTOMNE 2002

des ventes de consignation de vaches à boeuf et taureaux de reproduction le samedi 9 novembre 2002 à 10 h

Vendu à 13 h, ce samedi 9 novembre: Pour Gaston Langlois, La Patrie
Un bon troupeau de 44 vaches à boeuf croisées, de prédominance Charolais. Le poids moyen des vaches est supérieur à 1400 lb. Les vaches gestantes vélèrent à partir du 15 janvier prochain. Il y aura deux vaches vendues avec leur veau. Finalement, un taureau Limousin pur-sang âgé de 7 ans avec papier bleu.

le samedi 30 novembre 2002, à 10 h.
Réception pour ces ventes: 6 h à 13 h, la journée même. Nous prenons vos vaches en consignation et les gestations seront vérifiées par un vétérinaire qualifié.
Service de transport d'animaux disponible sur les lieux.
Réservez vos dates le plus tôt possible.

Nous avons de la disponibilité afin d'insérer d'autres dates à ce calendrier pour des troupeaux complets ou partiels.
Appelez-nous!
Encan Sawyerville Inc. restera toujours le meilleur endroit en Estrie pour vendre vos animaux.

Au plaisir de vous servir!
Pour informations:
Encan Sawyerville Inc.
512, rue Principale Ouest
Coaticook (Québec)
Tél.: (819) 849-3606 / 875-3577
Télex: (819) 849-3047
courriel: lafaille@videotron.net

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MEMPHRÉMAGOG MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HATLEY

Avis public concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité du Canton de Hatley

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité du Canton de Hatley devant être en vigueur durant les exercices financiers 2003-2004-2005 a été déposé à mon bureau le 31 octobre 2002 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :
Être déposée avant le 1er mai 2003;
Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC Memphrémagog
455, rue MacDonald, bureau 200
Magog (Québec)
J1X 1M2

Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 11-97 de la MRC Memphrémagog et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.
Donné à Canton de Hatley, ce 2 novembre 2002

Liane Breton
Directrice générale / secrétaire-trésorière
84502

Nécrologie



GRONDIN
Renaud
1948-2002

Au CHUS hôpital Fleurimont, le 31 octobre 2002, à l'âge de 54 ans, est décédé monsieur Renaud Grondin, conjoint de Doris Larivière, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la :

Résidence funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155; Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, pres.; Clément Cartier, dir.
Courriel: stevelkas@videotron.ca

SAMEDI 2 novembre et **DIMANCHE 3 novembre** de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et **LUNDI 4 novembre 2002** de 9 h 30 à 12 h 30. Funérailles, lundi 4 novembre 2002, à 13 h, en l'église Immaculée-Conception et de là au cimetière St-Michel. Outre sa conjointe, monsieur Grondin laisse dans le deuil ses enfants: Pierre, Maryse, Nancy et leur mère Huguette; Stéphane, Marc, Jonathan, Daniel et leur mère Diane; ses petits-enfants: Karolanne, Jean-François, Shanny, Fanny, Roxanne, Alexandre, Michaël, Steven, Krystina, Kassandra; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Guy, Ernest, Françoise, Clément, Solange, Gaston, Irène, Jocelyne, Jean-Rock, Alyre, Benoit Gabrielle, Sylvie, Alain; ainsi que plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.



MARCOTTE
Ghislaine
(Belanger)

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le 30 octobre 2002, est décédée Mme Ghislaine Belanger, à l'âge de 53 ans, épouse de Onil Marcotte, demeurant à Asbestos. Mme Marcotte repose à la :

Résidence funéraire Frechette et Desrochers
560, 1re Avenue, Asbestos (Québec)
Tél.: 819-879-2232 - Téléc.: 819-879-6844
Noël Frechette, président
Sylvie Frechette, directrice

Heures de visite: **VENDREDI**, 1er novembre 2002 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 11 h 15. Funérailles, samedi 2 novembre 2002 à 11 h 30 en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, Mme Belanger Marcotte laisse dans le deuil ses enfants: Patrick (Marylène Lemieux) Asbestos et Dominic d'Asbestos; son petit-fils: Lucas (Ti-Lou) Lemieux Marcotte; sa mère: Thérèse Lefebvre Belanger (feu Real) Kingsley Falls. Ses frères et soeurs: Réjean Belanger, Kingsley Falls, Lise Belanger, Arthabaska, Jacques Belanger (Hélène Lavigne) Thetford Mines, Michel Belanger, Danville, Daniel Belanger, Kingsley Falls, France Belanger, Danville, Denis Belanger (Annie Coulombe) Victoriaville, Lisette Beauchesne, Danville. Sa belle-mère: Yvette Marcotte (feu Edmond) Asbestos. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Cécile Marcotte (Emeril Bisson) Belœil, Mariette Marcotte (Ronald Luceau) Asbestos, Pierrette Marcotte (Marcel Jacques) Sherbrooke, Nicole Marcotte (Robert Lefebvre) Arthabaska, Yvon Marcotte, Sherbrooke, Monique Marcotte, Sherbrooke, Rollande Marcotte (Urban Richard) Asbestos, Roland Marcotte, Asbestos, Serge Marcotte (Florianne Lefebvre) Asbestos, Denis Marcotte, Asbestos, Alain Marcotte, Sherbrooke, Diane Marcotte, Sherbrooke; sa filleule: Myriam et son filleul: François. Elle laisse également plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du C.H.U.S., Hôpital Fleurimont, spécialement le Dr. David Fortin et le Dr. Cantin pour les bons soins prodigués à Mme Belanger Marcotte.



DÉSILETS
Gilles

À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 31 octobre 2002, à l'âge de 55 ans, est décédé monsieur Gilles Désilets, conjoint de Suzelle Boudreau, demeurant à Victoriaville. La famille recevra les sympathies à :

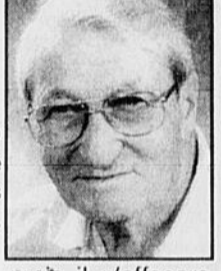
Salon funéraire Louis Bergeron inc.
620, boul. Bois-Francis Sud
Victoriaville (Québec)
G6P 5X2
Tél.: 819-357-2621 - Téléc.: 819-357-4745

DIMANCHE de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h et **LUNDI** à compter de 9 h. Funérailles, lundi 4 novembre 2002, à 11 h, en l'église Sts-Martyrs de Victoriaville. Outre sa conjointe, monsieur Désilets laisse dans le deuil sa belle-mère Pauline Landry, Sherbrooke; ses frères et soeurs: Claudette (Léo Côté), Victoriaville; Gaëtan (Estelle Boisland), Cap de la Madeleine; Armand (Yvonne Raymond), Trois-Rivières; Monique (Claude Pelletier), Victoriaville; Yvon (Lise Bergeron), Victoriaville; Hélène (René Nadeau), Victoriaville; Pierre (Claudine Lambert), Victoriaville; Jean-Paul (Pierrette Côté), Tingwick; ainsi que d'autres parents et amis.

Suite des avis à la page suivante

3e ANNIVERSAIRE

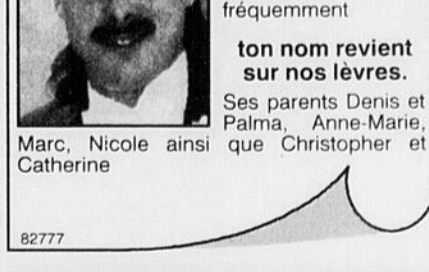
À la douce mémoire de **M. Alcide Gadbois** décédé le 7 novembre 1999
Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.
Tes enfants et leur conjoint, conjointe, tes petits-enfants et arrière-petite-fille



3e ANNIVERSAIRE ANDRÉ CHAMPAGNE

décédé le 5 novembre 1999
Tu es parti, nous surprenant tous!
3 ans déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Ses parents Denis et Palma, Anne-Marie, Catherine
Marc, Nicole ainsi que Christopher et Catherine



Messe 20e anniversaire

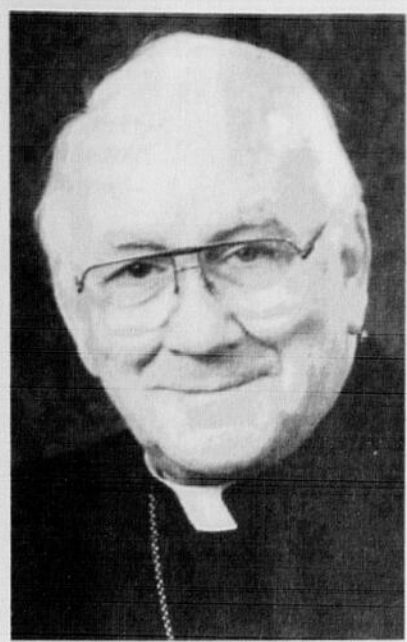
Vingt ans déjà, mais toujours aussi présent dans nos pensées.



Les enfants, petits-enfants qui t'ont toujours aimé pour ce que tu étais, un homme honnête et franc, invitent parents et amis à une messe célébrée en l'église St-Edmond de Coaticook, le dimanche 3 novembre 2002, à 10 h 00, commémorant le décès de **MONSIEUR PAUL GOSSELIN** survenu le 28 octobre 1982

Nécrologie

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE 565-7646
Encore plus près de vous



FORTIER
Mgr Jean-Marie

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 octobre 2002, est décédé, à l'âge de 82 ans, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque émérite de Sherbrooke. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél: 1-877-565-1155; Téléc: 819-829-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Courriel: steve.elkas@videotron.ca

Mgr Fortier sera exposé en chapelle ardente à la cathédrale de Québec, 16 rue Buade, le DIMANCHE 3 novembre 2002, de 13 h à 21 h ou une liturgie de la Parole sera célébrée à 20 h (stationnement au Séminaire de Québec). Par la suite, Mgr Fortier sera transporté à Sherbrooke où il sera exposé à la cathédrale Saint-Michel le LUNDI 4 novembre 2002, de 19 h à 21 h, MARDI 5 novembre 2002, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et MERCREDI 6 novembre 2002, de 14 h à 16 h. Les funérailles auront lieu à 14 h suivies de la déposition dans la crypte. Mgr Fortier laisse dans le deuil une sœur, Madame Rose-Marie Fortier-Deschamps (Dr Richard Deschamps) de Fort Myers, Floride; deux frères: Marius Fortier (feu Jacqueline Garneau) et Jacques Fortier (feu Huguette Villeneuve) tous deux de Québec; ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Mgr Fortier laisse également dans le deuil l'église diocésaine de Sherbrooke dont il a été le pasteur durant 28 ans. En guise de sympathie, au lieu de fleurs, des dons à la: **FONDATION MGR-JEAN-MARIE-FORTIER, 130 RUE DE LA CATHÉDRALE, SHERBROOKE, J1H 4M1** seraient grandement appréciés.



DUCHARME
David

À Asbestos, le 30 octobre 2002, est décédé monsieur David Ducharme, à l'âge de 78 ans, époux de madame Pauline Bolter, demeurant à Asbestos. Monsieur Ducharme repose au:

Centre funéraire Nouvel Horizon de la Coopérative funéraire de la Région d'Asbestos
240, rue du Roi, Asbestos (Québec)
Tél: 819-879-4842; Sans frais: 888-871-4842
Téléc: 819-879-7582
www.alamemoire.com

Chantal Guillemette, directrice générale
Heures de visite: jour des funérailles de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Funérailles, le lundi 4 novembre 2002, à 14 h, en l'église Saint-Isaac-Jogues d'Asbestos. Inhumation au cimetière de Richmond. Outre son épouse, monsieur Ducharme laisse dans le deuil ses enfants: Diane (Pierre Marcoux); René (Ginette Genest); Jean; Hélène (Jean-Guy Genest); Nicole Ducharme (Joelynn Fréchette); Robert (Aline Garand); Anne-Marie. Il était également le père de feu Denis, ses 16 petits-enfants ainsi que 2 arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Roger (Claire Roy); Thérèse (feu Edgard Duchesne); Simone (Fernand Tessier); Angèle; Rachel (feu Bertrand Lemelin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Simone Bolter; Jeanne d'Arc Vaillancourt (Armand Ducharme); Émilien Côté (1ère nocce de feu Mariange Ducharme et 2e nocce Aurore Fontaine); cousins, cousines, ainsi que d'autres parents et amis.



DE L'ÉTOILE
Jeanne D'Arc
(Boissonneault)

Au Centre Hospitalier St-Louis de Windsor, le 29 octobre 2002 est décédée madame Jeanne D'Arc Boissonneault De L'Étoile, à l'âge de 82 ans, épouse de monsieur Gérard De L'Étoile, demeurant à Windsor. Madame De L'Étoile repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor (Québec)
Tél: 819-845-3992; Téléc: 819-845-5287
Courriel: cfe@abacom.com
Claude Roy, dir. général
Lionel Turgeon, directeur.

Heures de visite: VENDREDI le 1er novembre 2002 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le samedi 2 novembre 2002 à 11 h, en l'église St-Philippe de Windsor. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son époux, madame De L'Étoile laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Irène L'Heureux); Lise (George Allen); Jeannine; ses petits-enfants: Martine, Daniel, Alain, Isabelle, Mimi; elle était aussi la grand-mère de feu Luc; elle laisse ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Stéphanie, Katy, Nicolas, Marc-Antoine, Audrey-Anne, Élodie, Alex, Dylan; sa sœur: Germaine Boissonneault; ses belles-sœurs et son beau-frère: Marie-Jeanne (feu Théodore Gaumond); Louisa (feu Adélar Camiré); Annette; Florence (feu Roland L'Étoile); Murielle (feu René L'Étoile); Victor Fortier (feu Gabrielle L'Étoile); elle était aussi la belle-sœur de feu Ernestine; elle laisse plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre Hospitalier St-Louis de Windsor, tous les membres de l'équipe médicale qui l'ont suivi dans sa longue maladie et en particulier les docteurs Chantal Brien et Jacques Martin.



FORTIER
Bertrand

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, jeudi le 31 octobre 2002, est décédé M. Bertrand Fortier à l'âge de 63 ans, époux de Ginette Grenier, demeurant à Sherbrooke. M. Fortier repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
505 rue Short, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-7646; Téléc: 819-565-7844
Mario Lemaire, directeur.

Heures de visite: SAMEDI, 2 novembre 2002 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h; DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Funérailles, lundi 4 novembre 2002 à 11 h en l'église St-Boniface. Inhumation au cimetière St-Michel. Outre son épouse, M. Fortier laisse dans le deuil ses enfants: Sylvie (Georges Manousakas) et Michel. Son unique petite-fille: Maria. Son père: Robert Fortier (feu Simone Poisson en 1ères nocces et Germaine Guay en 2èmes nocces). Ses frères et sœurs: Roger (Monique Lapierre); Clément (Aline Lapierre); André (Lise Lessard); Normand (Solange Godbout); Clémence et Jacqueline. Elle laisse également dans le deuil sa belle-sœur: Marjolaine Grenier; ainsi que de nombreux neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.



TURCOTTE
Mériilda
(Giguère)

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 29 octobre 2002, est décédée madame Mériilda Giguère Turcotte, à l'âge de 90 ans, épouse de feu Arsène Turcotte, demeurant à East Angus. Madame Turcotte repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
56, rue Laurier, East Angus (Québec)
Tél: 819-565-7646; Téléc: 819-565-7844
Martial Thérault, président

Heures de visite: VENDREDI, de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles le samedi 2 novembre 2002 à 10 h 30 en l'église St-Louis de France de East Angus. Les cendres seront déposées au cimetière de East Angus à une date ultérieure. Mme Turcotte laisse dans le deuil sa fille Sylvia et son gendre Réjean Beaudoin; son fils Claude et sa belle-fille Suzanne Paradis; ses petits-enfants: Éric Beaudoin (Fabiola Beltrano); Anne-Sophie Beaudoin (Éric Lalancette); Jean-Philippe Turcotte (Esther Breton); Virginie Turcotte; son frère: Fr Arthur Giguère, c.s.v.; Outremont; ses belles-sœurs et son beau-frère: Simonne Turcotte (feu Emile Landreville), Sherbrooke; Aurore Belzile (feu Fernand Turcotte), Québec; Paul Paris (feu Laurette Turcotte), Déroit; ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.



VÉRONNEAU
Alice
(Fleury)

Au CLSC et CHSLD de la MRC de Coaticook, le 29 octobre 2002, est décédée madame Alice Fleury, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Léontien Véronneau, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-1155 - Téléc: 819-829-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Courriel: steve.elkas@videotron.ca

VENDREDI, de 19 h à 22 h et SAMEDI de 9 h à 10 h 20. Le service religieux sera célébré le samedi 2 novembre 2002 à 10 h 30 en l'église Marie-Reine-du-Monde et de la au cimetière St-Michel. Mme Fleury Véronneau laisse dans le deuil ses enfants: Florence Véronneau (Robert); Normand Véronneau (Chantal); Raymond Véronneau (Francine); Pauline Véronneau (Pierre); ses petits-enfants: Charles Deacon (Sophie); Elise Deacon (Benoit); Stéphanie Véronneau; Patrice Véronneau; Laurence Degré; Évelyne Degré; ses arrière-petits-enfants: Justine et Marie-Pierre Deacon; son frère: Joseph Fleury (feu Rose-Aimée); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital de Coaticook pour les bons soins prodigués à Mme Fleury Véronneau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU CLSC ET CHSLD DE LA MRC DE COATICOOK**, au 138, rue Jeanne-Mance, Coaticook (Québec) J1A 1W3 seraient grandement appréciés de la famille.

COLLET
Sœur Rolande

À la Maison Mère des Religieuses Hospitalières St-Joseph de Montréal, le 31 octobre 2002 est décédée à l'âge de 84 ans, Sœur Rolande Collet, fille de feu Alfred Collet et de feu Blanche Côté, domiciliée à Arthabaska. La famille recevra vos témoignages de sympathies au:

Salon funéraire Louis Bergeron inc.
620, boul. Bois-Francis Sud
Victoriaville (Québec)
Tél: 819-357-2621 - Téléc: 819-357-4745

VENDREDI, de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, à partir de midi. Funérailles, samedi le 2 novembre 2002 à 14 h à la Chapelle de la Résidence Arthabaska. Outre sa famille religieuse, Sr. Rolande Collet laisse dans le deuil ses frères et sœurs: M. et Mme Fred Collet du Maine, M. et Mme Louis Collet du Maine, Cécile Collet (Martin Jennings) Maine, Jeannette Collet (Ronald Carroll) Maine; ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.



STEBEN
Léo

À Magog, le 31 octobre 2002 est décédé M. Léo Steben, à l'âge de 70 ans, époux de Claudette Dion, demeurant à Magog. Monsieur Steben repose à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél: 819-843-4473 - Téléc: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: VENDREDI, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, samedi le 2 novembre 2002 à 11 h en l'église St-Jean-Bosco. Inhumation au cimetière St-Patrice. Outre son épouse, M. Steben laisse dans le deuil ses enfants: Richard (Monique Poirier), Marco (Menchue Oriondo), Daniel (Johanne Dufresne); ses petits-enfants: Félix, Thomas, Shannon, Spencer-Léo, Janie, Noémie. Son frère et ses sœurs: Roger (Louise), Simone (Arsène), Elizabeth (Jean-Claude), Anette (feu Raymond), Monique (Germain); il était aussi le frère de feu Edmond (Ida), feu Gordon (Marie-Jeanne), feu Paul (Blanche), feu Edna. Ses beaux-frères et belles-sœurs: Colette Gagnon (feu Claude), Thérèse (feu Gilles Dion). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de l'équipe d'Oncologie du C.H.U.S.; ainsi que l'équipe du C.L.S.C. et le personnel de l'Hôpital La Providence pour les bons soins apportés à M. Steben. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DU C.H.U.S.** seraient grandement appréciés.

Jean Talbot, notaire
566-7979

Pierre Simard
planificateur financier
566-8318

Planification de retraite et successorale
Règlement de successions

1805, rue Belvédère Sud
Ascot (Québec) 79497

In mémoriam

- ABDELAHAD (Mme Alice) 87 ans, Montréal
- BEAUBIEN (M. Michel) 55 ans, Fleurimont
- COLLET (Sœur Rolande) 84 ans, Arthabaska
- DE L'ÉTOILE (Mme Jeanne D'Arc) 82 ans, Windsor
- DÉSILETS (M. Gilles) 55 ans, Victoriaville
- DUCHARME (M. David) 78 ans, Asbestos
- DUGAS (M. Hervé) 83 ans, Austin
- FORTIER (Mgr Jean-Marie) 82 ans, Sherbrooke
- FORTIER (M. Bertrand) 63 ans, Sherbrooke
- GRONDIN (M. Renaud) 54 ans, Sherbrooke
- LÉTOURNEAU (M. Lorenzo) 85 ans, Coaticook
- MARCOTE (Mme Ghislaine) 53 ans, Asbestos
- NGUYEN (M. Hong Son) 45 ans, Sherbrooke
- PAQUETTE (Mme Laurette) 82 ans, Magog
- STEBEN (M. Léo) 70 ans, Magog
- TURCOTTE (Mme Mériilda) 90 ans, East Angus
- VÉRONNEAU (Mme Alice) 85 ans, Sherbrooke

SEAF L'Assurance-Vie
des frais funéraires à faible prime.
569-2538



BEAUBIEN
Michel
1947-2002

Au CHUS hôpital Fleurimont, le 31 octobre 2002, est décédé Michel Beaubien, époux de Ginette Fautoux, demeurant à Fleurimont. La direction des funérailles a été confiée à la:

Résidence funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-1155; Téléc: 819-829-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Courriel: steve.elkas@videotron.ca

Funérailles, le samedi 9 novembre 2002, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et de la au cimetière St-Michel. Outre son épouse, monsieur Beaubien laisse dans le deuil son fils Marc-André; ses frères et sœurs: Carmen Chapdelaine (feu Gaston Chapdelaine), Richard Beaubien, Nicole Beaubien (Robert Tétrault), Denis Beaubien; ses beaux-parents Henri-Paul Fautoux et Suzanne Fontaine; son beau-frère Robert Fautoux (Vicky Beaudoin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS hôpital Fleurimont pour les bons soins prodigués à monsieur Beaubien. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION DU CHUS (SOINS PALIATIFS)**, 580 RUE BOWEN SUD, SHERBROOKE, QC, J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

Suite des avis à la page suivante

Messe 1er ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de
JESSY ST-LOUIS
décédé le 2 novembre 2001

Dans un ciel étoilé se trouve un ange qui est toi et qui veille sur nous avec tendresse et amour. La lumière céleste te guide dans un monde meilleur. Toi qui restes si cher dans nos cœurs.


Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres. Une messe sera célébrée le dimanche 10 novembre 2002, à 10 h 30, en l'église Précieux-Sang.

Ta mère Danielle Bélanger,
ta sœur Isabelle et ton frère Joël.
Parents et amis sont invités à y assister.

82925

REMERCIEMENTS

La famille Henri Gobeil tient à exprimer ses remerciements aux parents et amis pour leur soutien et leur sympathie lors du décès de



MME SIMONE AUDY-GOBEIL
survenu le
28 septembre 2002

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

083758

REMERCIEMENTS

"Vous étiez près de nous pour partager notre peine à la suite du décès de



MME SUZANNE DESJARLAIS-LAURENELLE
survenu le 4 août 2002

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre deuil.

Ses enfants François (Lucie), Lucille (Normand), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

083764

À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE ST-MICHEL

E. PROVOST MONUMENTS INC.

20 à 40% sur tout l'inventaire

Une offre irrésistible qui se poursuit jusqu'au 1er décembre 2002

0\$ DÉPÔT PAIEMENT EN MAI 2003

615, rue St-Michel, Sherbrooke. (819) 569-1700.


REMERCIEMENTS

Pour avoir partagé notre peine lors du décès de
GABRIEL COUTURE
survenu le 13 septembre 2002 à l'âge de 72 ans

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon funéraire ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre deuil.

Son épouse Claire, ses enfants Louise, Ghislaine, Nicole, Réal, Marcel, Alain et Nathalie, leur conjoint / conjointe ainsi que ses 12 petits-enfants.


Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



083761

Messe 1er anniversaire

À la douce mémoire de
Rosa Tremblay
décédée le 1er novembre 2001



Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée le dimanche 10 novembre 2002, à 11 h, en l'église Saint-Barthélemy d'Ayer's Cliff.

Tes enfants Yvon, Denise, Nicole, Michel, Claude et Mario
Parents et amis sont invités à y assister.

083761

Nécrologie



LÉTOURNEAU
Lorenzo
(Ti-Blanc)

Au CSSS Coaticook, le 27 octobre 2002, est décédé monsieur Lorenzo (Ti-Blanc) Létourneau, à l'âge de 85 ans, époux de Ida Moisan, demeurant à Coaticook. Monsieur Létourneau repose au:

Centre funéraire Coopératif
284, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-6688 - Téléc.: 819-849-3068
Jean-Marie Couture, directeur gén.
Courriel: coopfun@videotron.ca

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le samedi 2 novembre 2002, à 11 h, en l'église St-Émond. Inhumation au cimetière du même endroit. Outre son épouse, monsieur Létourneau laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Ghislaine) et Gilles (Monique); ses petits-enfants: Gaétan (Laurie), Paul, Danny (Patty), Tina (Dennis), Anie (Serge), Christian (Mélanie); ses arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Henri (Célanire), Conrad (Florence Harvey), Bertha (feu Joseph Fecteau), Yvette (feu Armand Ducharme), Béatrice (feu John Cloutier), Emilienne (feu Léo Blouin), Gisèle (feu Marcel Lebel); il était aussi le frère de feu Léo (Cécile Lapointe), feu Marius (feu Rita Joly), feu Anita (feu Eugène Lapointe), feu Yvonne (feu Arthur Bureau), feu Maria (feu Albert Dubé); il laisse ses beaux-frères et belles-sœurs: Léo Moisan (Françoise), Gérard Moisan, Thérèse (André Lepage), Louise (Marcel Couture), Guy Moisan (Aline), Gisèle (Viateur Gauthier), Lionel (Cathy), Marcel (Clémence Roy), Denise (Gaston Caron), il était également le beau-frère de feu Roger Moisan (feu Simonne Fontaine), feu Juliette (Arthur Labbé) et feu André Moisan; il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.



ABDELAHAD
Alice
(Élias)

À Montréal, le 31 octobre 2002, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Alice Élias, épouse de feu Albert Georges Abdelahad. La famille vous accueillera au:

Complexe Funéraire
Alfred Dallaire
2645 boul. Henri-Bourassa Est
Montréal, Tél.: 514-270-3111

le SAMEDI 2 novembre 2002 de 19 h à 22 h ainsi que le DIMANCHE 3 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Funérailles, le lundi 4 novembre 2002, en l'église St-Antoine Marie-Claret, 2800 boul. Henri-Bourassa Est, à 10 h, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Madame Élias laisse dans le deuil ses enfants: Danielle (Yves Fortier), Nadia (HauSing Anthony Tse), Doris, Louise (Fernando Acosta), Michel (Jeannine Beaulieu); ses petits-enfants: Catherine, Audrey, Anouk, Si-Ging Olivier, Valérie, Julien, Gabrielle, Ben, David; sa sœur Raymond; ses belles-sœurs Alice et Annette Élias; neveux et nièces, parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la SOCIÉTÉ ALZHEIMER seraient grandement appréciés. La famille désire remercier chaleureusement tout le personnel du centre Vigie Santé de Dollard des Ormeaux pour les bons soins prodigués et pour leur amour.



NGUYEN
Hong Son
1956-2002

À Sherbrooke, le 21 octobre 2002, est décédé monsieur Hong Son Nguyen, à l'âge de 45 ans, époux de Ngoc Luong Dang, demeurant à Sherbrooke. La famille recevra les condoléances à la:

Résidence funéraire Steve Elkas inc.
601, rue du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155; Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Courriel: stevel.elkas@videotron.ca

Heures de visite: SAMEDI, le 2 novembre 2002 de 10 h à 12 h. Un service religieux bouddhiste sera célébré le jeudi 31 octobre 2002 de 15 h 30 à 16 h 30 et le samedi 2 novembre 2002 de 15 h à 16 h à la résidence funéraire Steve L. Elkas. Outre son épouse, monsieur Hong Son Nguyen laisse dans le deuil ses enfants: Hong Duc Nguyen et Minh Quan Nguyen, Sherbrooke; son père: Van Phuong Nguyen; sa mère: Thi Luat Tran; sa sœur: Phuong Mai Nguyen, Vietnam; son frère: Hong Thai Nguyen, République Tchèque; ses oncles, tantes, neveux et nièces du Vietnam; ainsi que ses amis au Vietnam, États-Unis et Canada.



PAQUETTE
Laurette
(La Gimonière)

À Magog, le 31 octobre 2002, est décédée madame Laurette La Gimonière, à l'âge de 82 ans, épouse de feu Aurélien Paquette, demeurant à Magog. Madame La Gimonière repose à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

DIMANCHE de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h et le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, le lundi 4 novembre 2002, à 11 h, en l'église St-Patrice. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame La Gimonière laisse dans le deuil son fils Gerald (Micheline Pelletier). Elle était aussi la mère de feu Marcel (Hortense); ses petits-enfants: Stéphane (Claudine), Pascal, Julie (Luc), Joel (Nancy), David (Angela), Alexandra; ses arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs: Marguerite (J. Thomas Gagnon), Conrad, Fernand (Suzanne Davey), Huguette (Ronald Vézina); ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



DUGAS
Hervé

À Sherbrooke, le 24 octobre 2002 est décédé M. Hervé Dugas, à l'âge de 83 ans, époux de Madeleine Richard, demeurant à Austin. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

DIMANCHE seulement de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Funérailles, lundi le 4 novembre 2002 à 11 h en l'église de Austin. Inhumation des cendres au cimetière du même endroit. Outre son épouse, M. Dugas laisse dans le deuil ses enfants: Gaétan (Hélène Roussel), Daniel (Rolande Bolduc), France (Daniel Maurais), Jean (Ginette Arel), Micheline (Raymond Lauzon), Richard (Josée Leblanc), Isabelle (Pierre Nolet); ses 21 petits-enfants, sa sœur: Françoise Dugas; son frère: Roland Dugas; ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la MAISON AUBE-LUMIÈRE, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke (Québec) J1E 2E7 seraient appréciés.

À toutes les personnes éprouvées
LaTribune
offre ses plus sincères condoléances

Je donne, je choisis
✓ égalité
✓ solidarité
✓ justice

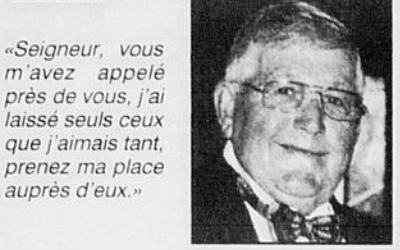
MERCI MON DIEU
Dites 9 fois le verset: «Merci mon Dieu pour tout ce que tu m'as fait» pendant 9 jours. Le premier concourra les offrandes, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est inviolable mais vrai.
L.B. 84364

REMERCIEMENTS
au SACRÉ-COEUR
pour faveurs
obtenues
M.B. 83766

Faire parvenir votre don à la:
FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC
110, rue Sainte-Thérèse
Bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
www.ffq.ca

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveurs obtenues. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.
J.R. 82754

Messe 1^{er} anniversaire



«Seigneur, vous m'avez appelé près de vous, j'ai laissé seuls ceux que j'aimais tant, prenez ma place auprès d'eux.»

Son épouse Suzanne, ses enfants Francine, Guy, Danielle, Céline et Carole

invitent parents et amis à une messe célébrée en l'église St-Elizabeth de North Hatley, le dimanche 3 novembre 2002 à 10 h,
commémorant le décès de
MONSIEUR FERNAND CÔTÉ
survenu le 30 octobre 2001
82766

Remerciements

«Le mystère de notre vie est entre les mains de Dieu.»

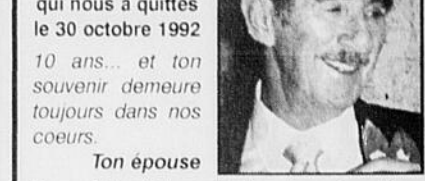


Un merci sincère s'adresse à vous, chers parents et amis, qui avez témoigné votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles, lors du décès de

Madame Lucille Laramée Lavoie
survenu le 26 septembre 2002
Sa fille France Lavoie, son gendre André Drouin, Annie et Sonia Poulin, Daniel, Dominic et Alain Drouin. 79758

MESSE 10^e ANNIVERSAIRE

à la mémoire de
ALFRED THIBAUT



qui nous a quittés le 30 octobre 1992
10 ans... et ton souvenir demeure toujours dans nos cœurs.

Ton épouse
Bernadette et les enfants: Jeannine, Lise, Christiane et Johanne; tes petits-fils: Maxim, Charles-Antoine et Pierre-Olivier.

Une messe sera célébrée à 16 h 00, le samedi 2 novembre, en l'église St-Jeanne-d'Arc.
Parents et amis sont invités à y assister.
082360

REMERCIEMENTS

Un merci sincère s'adresse à vous, chers parents et amis, pour la grande sympathie témoignée par votre présence, vos marques d'affection, vos prières, vos paroles et votre soutien lors du décès de

Aristide Roy
survenu le 5 octobre 2002

Ses enfants: Candide (Gérard), Jean-Paul (Antoinette), Margo (Art), Murielle (Gérard), Lise (feu Marcel), Pierre (Nicole), Paul-André, Louise (feu Jacques), Madeleine (Gilles), Claude (Denise), Suzanne (Richard), Bernard (Colette), Lise (Michel) et ses petits-enfants.
082779



REMERCIEMENTS

Plus jamais ton nom et ton visage ne quitteront notre mémoire et notre cœur! À tout jamais, repose en paix! Tes sœurs, Germaine, Marie-Ange, Gisèle, Christiane et Irène. Sincères remerciements aux parents et amis qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de

la sympathie lors du décès de
LYDIA LEMIEUX
survenu le 19 septembre 2002

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.
84363



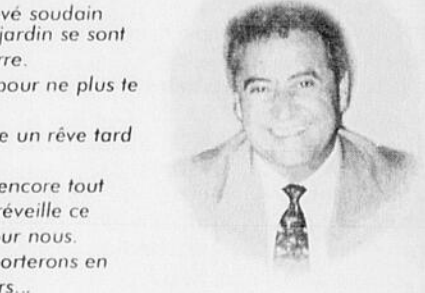
Merci

Le Nordet s'est levé soudain
Les fleurs de ton jardin se sont arrachées à la terre.
Nous t'avons vu pour ne plus te revoir.
Tu es parti comme un rêve tard dans le jour.
Nous entendons encore tout près ton rire qui réveille ce silence si neuf pour nous.
Ce rire, nous le porterons en nous pour toujours...

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

Gilles Perreault
survenu le 7 août 2002

Un merci tout spécial pour vos dons à la Fondation des maladies du cœur. Son épouse Lucie Dumouchel; ses enfants Sarah-Généviève et Anne-Sophie et les membres des familles Perreault et Dumouchel.
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.
080039



Messe 3^e anniversaire

à la douce mémoire de
MONSIEUR ANDRÉ BESSETTE
décédé le 28 novembre 1999

«Nous rappelons à notre souvenir»
1925-1999

Après 3 ans déjà, que tu nous aies quittés. Chaque jour qui passe, nous aide à apprivoiser l'absence... En parlant de lui, on le fait revivre et les souvenirs ont ceci de merveilleux, ils peuvent nous faire revoir des moments heureux. Notre amour pour toi ne s'éteindra jamais. On sait que l'Époux, le Papa, le Grand-Papa nous attend et nous soutient. Continue de veiller tendrement sur nous tous.

Ta famille qui t'aime.
Une messe sera célébrée le 10 novembre, à 10 h 30, en l'église NOTRE-DAME-DE-PROTECTION à FLEURIMONT.
Parents et amis sont invités à y assister.
82336



Remerciements



Vous étiez près de nous pour partager notre peine à la suite du décès de

DENIS SPALDING
survenu le 23 septembre 2002

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre deuil.

Son épouse Madeleine, ses enfants Lorraine (André), Richard, Judith (Jean-Louis), Carol (Aimé), Marc (Silvie), Linda (Yves), petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Veillez considérer ces remerciements comme personnels.
82348

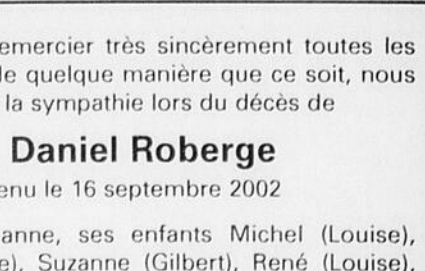
REMERCIEMENT

Nous désirons remercier très sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. Daniel Roberge
survenu le 16 septembre 2002

Son épouse Jeanne, ses enfants Michel (Louise), Monique (Claude), Suzanne (Gilbert), René (Louise), Hélène (Jean), Jean (Francine), Martine (Denise), Christine (Sylvain), Élisabeth (Claude), Sylvie (Pierre), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Veillez s.v.p. considérer ce message comme des remerciements qui vous sont adressés personnellement.
082778



REMERCIEMENTS

«Toi qui étais dévouée à ta famille, continue de veiller sur nous.»

Un merci sincère s'adresse à vous, chers parents et amis, qui avez témoigné par votre présence, vos marques d'affection, vos prières et vos paroles, votre sympathie lors du décès de

Alice Pothier
survenu le 10 octobre 2002
Ses enfants et petits-enfants
Veillez considérer ces remerciements comme personnels
081819



MESSE 5^e ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de
MME IRÈNE BERNIER-PELCHAT DONAHUE
décédée le 2 novembre 1997

Voilà déjà 5 ans que tu nous as quittés. Combien de fois avons-nous manqué ta présence dans ces mille et un petits gestes quotidiens que nous avons appris à tes côtés. Tu nous manques toujours, mais combien de fois avons-nous senti ta présence douce et bienveillante dans chacune de nos vies même s'il faut savoir s'incliner devant l'irréversible. Comme les feuilles qui s'envolent à l'automne, tu as choisi cette dernière saison de ta vie pour t'endormir à jamais dans l'hiver éternel, mais ton souvenir et ta mémoire n'ont pas de saison pour notre cœur et tu y reposes à jamais. Dors tranquille, maman, dors sereine, car tes enfants sont heureux. P.S.: merci encore pour tout. Nous t'embrassons.
Claude, Chantal et Gilles
082924



REMERCIEMENTS

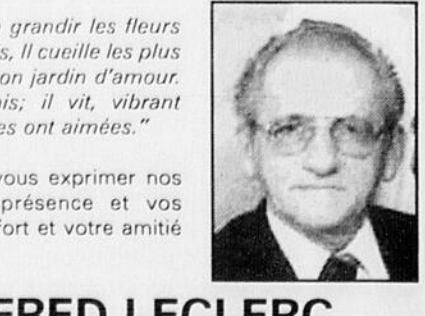
«Le Seigneur est un Jardinier. Il regarde grandir les fleurs qu'il a semées sur cette terre. Et si, parfois, il cueille les plus belles, c'est pour les faire revivre dans son jardin d'amour. Mais leur parfum ne s'évanouit jamais; il vit, vibrant souvenir au cœur de ceux et celles qui les ont aimées.»

Chers parents et amis, nous tenons à vous exprimer nos sincères remerciements pour votre présence et vos témoignages de sympathie. Votre réconfort et votre amitié nous ont soutenus lors du décès de

ALFRED LECLERC
survenu le 7 octobre 2002

son épouse Jeanne, ses enfants Luc, Christian et Stéphane, leur conjoint et conjointe Jeffrey, Annie et Rachelle ainsi que ses petits-enfants Maxime et Alexandra.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.
082924



Général

Entre les larmes et la colère

L'Italie se demande si la mort des 26 enfants de San Giuliano aurait pu être évitée

Associated Press

SAN GIULIANO DI PUGLIA

Les secouristes ont extrait hier les derniers corps des décombres de l'école de San Giuliano di Puglia (sud-est), détruite la veille par un séisme qui a coûté la vie à 29 personnes, dont 26 enfants.

Au lendemain du tremblement de terre, de violentes répliques ont secoué de nouveau la petite ville de la région du Molise, dont deux successives autour de 16 h, provoquant un début de panique.

La plus puissante des répliques a atteint une magnitude préliminaire de 5,3, quasi-identique à celle du séisme de 5,4 qui a touché la région jeudi matin, a annoncé Enzo Boschi, directeur de l'Institut national de géophysique et de volcanologie.

Trois personnes ont été blessées, alors que de nombreuses autres en état de choc étaient prises en charge dans les rues. Des nuages de poussière se sont élevés dans la ville et de nouveaux dégâts étaient à déplorer. Par précaution, les autorités ont ordonné l'évacuation du bourg.

Les habitants ont été hébergés sous des tentes montées sur le terrain de sports du village. Selon les médias, quelque 3000 personnes sont sans-abri dans la région à la suite du séisme.

Le chef des pompiers Mario Morcone a annoncé que le bilan définitif s'établissait à 29 morts, dont 26 enfants et un professeur de l'école de San Giuliano di Puglia, ainsi que deux femmes



Beaucoup de parents, en colère, estiment que le drame de San Giuliano aurait pu être évité si la municipalité avait écouté le curé de la paroisse. Une secousse sismique de faible intensité avait été ressentie dans la région mercredi soir, et le père Ulisse Martinelli avait demandé aux responsables de la mairie de ne pas envoyer les enfants à l'école le jeudi.

tuées dans l'effondrement de leur maison.

Lors du séisme, 56 enfants se trouvaient dans l'école avec quatre instituteurs et deux gardiens pour fêter Halloween. De nombreux élèves ont survécu car ils se trouvaient dans la cour au moment où le toit s'est effondré.

Clementina Simone, une institutrice rescapée, a expliqué qu'elle donnait une leçon de géographie sur les séismes ayant touché la région de l'Etna, en Sicile, quand la terre a tremblé.

«On m'a dit que mes neuf élèves étaient morts», a-t-elle raconté. «Je voulais y retourner pour aider mais les secouristes ne m'ont pas laissée faire.»

En attendant les secours, «je tenais la main d'un petit garçon qui a été sauvé avec moi», a poursuivi l'enseignante. «Un gros morceau de béton pendait au-dessus de ma tête et les secours ont utilisé un sac gonflable pour le déplacer.»

Une petite fille prénommée Lilia, interrogée par la télévision italienne sur son lit d'hôpital, a expliqué que les écoliers dessinaient lorsque le séisme est survenu. «J'ai entendu l'école s'écrouler, et nous avons hurlé.»

Selon un secouriste, la plupart des enfants ont été écrasés par la chute du toit alors qu'ils étaient à leur bureau. L'établissement comportait une crèche, une école maternelle et une primaire.

Alors que les chances de retrouver des survivants s'amenuisaient au fur et à mesure de la journée, la population s'interrogeait sur les causes de l'effondrement de leur école.

En bref

Irak: une nouvelle résolution en vue

NATIONS UNIES (AP) — Les membres du Conseil de sécurité devraient recevoir la semaine prochaine le nouveau projet de résolution sur les inspections en armement en Irak mis au point par les États-Unis, tandis que la Russie déclarait hier que les points de vue des cinq membres du Conseil jouissant du droit de veto étaient aujourd'hui plus proches.

Moscou continue cependant de s'opposer aux termes employés dans ce texte qui pourraient autoriser les États-Unis à attaquer l'Irak sans l'aval du Conseil et a clairement fait comprendre que des «divergences considérables» persistaient sur des aspects capitaux du dossier.

Les échanges diplomatiques ont continué hier entre les principales capitales impliquées. Le chef des inspections en armement Hans Blix a exposé ses projets aux 10 membres du Conseil de sécurité et a rencontré le président George W. Bush à Washington jeudi pour évoquer la nouvelle résolution.

Il a plus tard rencontré l'ambassadeur irakien Mohammed Al-Douri, qui avait demandé ce rendez-vous pour entendre de première-main ce que MM. Blix et Bush se sont dit.

«Il m'a expliqué que le plus important était que les États-Unis ont choisi la voie onusienne pour résoudre le problème», a déclaré M. Al-Douri, tout en se disant sceptique sur les réels motifs du président américain, qui est selon lui décidé à démettre le président irakien Saddam Hussein.

«Je pense toujours que les Nations unies seront utilisées comme outil par les États-Unis pour implanter leur programme politique contre mon pays», a-t-il déclaré. «J'espère que ce qu'ils ont dit est la vérité, que les États-Unis sont le meilleur moyen... (mais) nous ne pouvons pas leur faire confiance.»

Une autre agression du «sniper» dans le Maryland

ROCKVILLE (AP) — L'agression du caissier d'une boutique de spiritueux le 14 septembre dernier est liée au «sniper» qui a terrorisé la région de Washington pendant trois semaines, a annoncé la police hier.

L'employé a été blessé par balle plus de deux semaines avant que le «sniper» commence à agir dans la région de Washington, le 2 octobre.

Le porte-parole de la police Derek Baliles a annoncé que l'équipe d'enquêteurs chargée des meurtres attribués au «sniper» a officiellement fait un lien entre cette attaque et la série au cours de laquelle dix personnes ont été tuées.

Les tests balistiques n'ont cependant permis de confirmer cette hypothèse.

M. Baliles a expliqué que le lien avait été établi en raison de «similarités dans les circonstances, d'informations données par des témoins et de preuves qui confirment que le véhicule (des suspects) se trouvait dans la périphérie de Washington le jour de la fusillade.»

Le véhicule en question est la Chevrolet Caprice de 1990 dans laquelle les deux suspects, John Allen Muhammad et John Lee Malvo, ont été arrêtés le 24 octobre.

Kyoto: des signes de progrès

Presse Canadienne

OTTAWA

Après avoir presque atteint le point de rupture, les négociations fédérales-provinciales sur le protocole de Kyoto donnent certains signes de progrès, a déclaré hier le ministre de l'Environnement, David Anderson.

Depuis New Delhi, où il assistait à une conférence des Nations unies sur les conditions climatiques, M. Anderson a précisé que la collaboration avec les provinces semblait reprendre.

Ses commentaires faisaient suite au changement qu'on avait cru constater dans la position du gouvernement de l'Alberta à l'égard de la ratification de l'accord de Kyoto.

Jeudi, le ministre de l'Environnement de l'Alberta, Lorne Taylor, a déclaré que le plan révisé qu'Ottawa doit remettre d'ici quelques jours allait peut-être alléger les inquiétudes de la province.

La nouvelle proposition fédérale, a dit le ministre, demandera aux régions du Canada de contribuer des réductions de 90 à 100 mégatonnes sur la réduction de 240 mégatonnes prévue d'ici 2012 par l'accord de Kyoto.

M. Taylor a déclaré qu'une réduction de 90 mégatonnes pourrait être réalisable, tout en exprimant des doutes sur le calendrier établi par le gouvernement fédéral. C'était la première fois que le ministre albertain ne rejetait pas catégoriquement les propositions fédérales.

Hier, cependant, le ministre avait changé de ton.

«L'Alberta ne mettra pas en pratique le protocole de Kyoto s'il risque de faire du tort à notre économie. Un point, c'est tout, a-t-il déclaré sur les ondes de la station radiophonique CHQR de Calgary. Ma position n'a pas changé.»

«La majorité des provinces ne souhaitent pas la ratification de Kyoto et veulent mettre au point un projet canadien, a-t-il ajouté. Il y a peu d'espoir que le plan fédéral soit réalisable, mais je pense que dans son arrogance, le premier ministre va aller de l'avant et ratifier Kyoto.»

Les ministres de l'Énergie et de l'Environnement doivent se rencontrer à nouveau le 21 novembre, pour ce qui sera vraisemblablement leur dernière réunion avant que le Parlement ne se prononce sur la ratification. Le premier ministre Jean Chrétien a promis que le protocole serait ratifié avant Noël.

A New Delhi, des ministres et hauts fonctionnaires d'environ 170 pays ont adopté une déclaration dans laquelle ils demandent de ratifier le protocole de Kyoto le plus rapidement possible.

La participation des États-Unis, qui refusent de ratifier l'accord de Kyoto, a suscité une controverse. Leur présence à la conférence a été acceptée parce qu'ils ont signé la convention-cadre de 1992 qui a servi de point de départ à l'accord.

Les environnementalistes présents à la rencontre ont indiqué que les États-Unis faisaient obstruction aux efforts visant à donner plus de vigueur à la déclaration.

Les É-U ne ficheront pas tous les Canadiens d'origine arabe

Presse Canadienne

OTTAWA

Les États-Unis ont clarifié leur promesse de traiter tous les visiteurs canadiens sur le même pied, précisant que les empreintes et les photos de certains citoyens d'origine arabe ne seront plus prises automatiquement.

Le communiqué que l'ambassade des États-Unis à Ottawa a rendu public hier indique que le lieu de naissance n'entraînera plus automatiquement de telles mesures. Il ne fournit aucune autre précision sur la façon dont le changement affectera les nouvelles mesures de vérification mises en place par les États-Unis.

Depuis septembre, ce programme crée une banque de données détaillée sur tous les visiteurs étrangers nés en Iran, en Irak, en Libye, au Soudan et en Syrie, sans égard à leur passeport.

Certains députés libéraux se sont plaints que le système créait deux classes de citoyens canadiens aux yeux des États-Unis.

Cette perception a été renforcée par un avis du ministère des Affaires étrangères, qui recommandait aux Canadiens nés dans les pays susmention-

nés de réfléchir sérieusement avant de se rendre aux États-Unis.

Les autorités de l'Immigration des États-Unis ont été avisées hier du changement visant les voyageurs munis de passeports canadiens, mais l'impact de cette décision est difficile à évaluer.

La législation américaine plus étendue, autorisant une banque de données basée sur l'origine ethnique des voyageurs qui entrent au pays et en sortent, n'est pas touchée par le changement.

On semble loin de l'assurance que le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, disait avoir reçue de Washington.

Jeudi, M. Graham a déclaré aux Communautés que l'ambassadeur des États-Unis, Paul Cellucci, l'avait informé «qu'à l'avenir, les Canadiens détenteurs de passeports canadiens ne seraient pas traités différemment à cause de leurs origines ou pour toute autre raison.»

Ni M. Graham ni aucun représentant du ministère des Affaires étrangères n'étaient disponibles pour commenter la situation, hier.

La Fédération canado-arabe n'a pas tardé à dénoncer le changement de politique des États-Unis. «Le traitement réservé aux gens qui traversent

la frontière est laissé à la discrétion de chaque agent d'immigration», a déclaré Audrey Jamal, directrice générale de la fédération.

«La question du lieu d'origine a donné lieu à toutes sortes de méthodes, de l'interrogatoire au processus de vérification avec empreintes et photos. Certaines personnes ont même été refoulées», a déclaré Mme Jamal.

Chris Sands, observateur canadien de longue date au Center for Strategic and International Studies à Washington, dit que les autorités américaines s'efforcent de corriger les anomalies du nouveau système de vérification afin d'éviter les pires excès.

Mais l'établissement de profils et la banque de données subsistent.

«J'ai l'impression qu'ils vont continuer à intercepter les voyageurs originaires des huit pays de la liste — qui sera probablement allongée d'ici la fin de l'année — pour prendre leurs empreintes, leur photo et les interroger», dit M. Sands.

«La majorité des gens ne seront pas déportés. Ils seront interrogés parce qu'ils sont nés dans un des pays ciblés. Mais personne n'a jamais dit qu'un passeport canadien était un laissez-passer illimité pour entrer aux États-Unis et en sortir.»



Toute vêtue de noir, l'actrice Sarah Jessica Parker, vedette de la télésérie «Sexe à New York», et son conjoint Matthew Broderick, se sont présentés devant l'hôpital où les attendaient journalistes et photographes pour y présenter leur nouveau né.

Un premier bébé pour le couple Parker-Broderick

Associated Press

NEW YORK

Le bébé de Sarah Jessica Parker, la vedette de la série télévisée américaine «Sex and the City», et de l'acteur Matthew Broderick a reçu le nom de James Wilke Broderick, en hommage à son grand-père paternel, l'acteur James Broderick, mort en 1981, a annoncé hier la porte-parole de l'actrice, Ina Trecoikas.

«Je vais très bien! Il est parfait!» a lancé la maman, vêtue d'une robe et d'une veste noires, aux photographes et admirateurs rassemblés devant l'hôpital. Et d'ironiser: «Merci de vous soucier (de nous). Il ne doit pas y avoir beaucoup d'informations cette semaine...»

«Tout le monde est complètement bouleversé de joie», a dit Simon Halls, porte-parole de Matthew Broderick.

Le couple est rentré chez lui, à Manhattan. C'est le premier enfant pour Sarah Jessica Parker, qui est âgée de 37 ans. Matthew Broderick a 40 ans.

Le palmarès des écoles secondaires suscite maintes réactions

Rollande Parent (PC)
MONTREAL

La publication du palmarès des écoles secondaires du Québec, pour une troisième année consécutive, n'a pas manqué de soulever, hier, de vives réactions. Parmi ses détracteurs, on retrouve le ministre de l'Éducation Sylvain Simard, la Fédération des commissions scolaires du Québec, la Centrale des syndicats du Québec et un chercheur universitaire.

Sur les 464 écoles secondaires privées et publiques composant le palmarès, on note que le premier quart est constitué de 95 écoles privées et seulement 20 écoles publiques.

Ce qui fait dire au ministre Simard que «le palmarès est vicié au départ puisqu'il compare des écoles qui sélectionnent leurs élèves avec des écoles qui prennent tous les élèves de leur milieu».

«Cela donne des résultats un peu tordus et qui reviennent à chaque année», a commenté le ministre.

Le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), André Caron, partage le point de vue du ministre et va un peu plus loin.

«Si un entraîneur s'occupe de Bruny Surin plutôt que d'un coureur ordinaire, dira-t-on qu'il est un entraîneur extraordinaire si Bruny Surin court plus vite que l'autre et arrive au premier rang», a lancé M. Caron.

Celui-ci estime qu'une partie du problème minant la crédibilité du palmarès publié par *L'actualité* tient à ce qu'on évalue des écoles avec des performances d'élèves.

La FCSQ compte établir un portrait des écoles secondaires québécoises plus fidèle à la réalité grâce à l'étude lancée récemment par le chercheur Jean-Guy Blais, de l'Université de Montréal, à laquelle contribue financièrement non seulement la FCSQ mais également la Fédération des établissements d'enseignement privé.

Pour la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Monique Richard, l'évaluation des écoles secondaires telle que faite par l'Institut Fraser et l'Institut économique de Montréal et que publie *L'actualité* «n'est ni rigoureuse ni utile» et a «un effet de démotivation et d'essoufflement» sur les enseignants.

Mme Richard égratigne au passage *L'actualité* et l'Institut économique de Montréal.

«Est-ce un coup publicitaire pour ces deux institutions ou un coup bas à l'école publique? Probablement les deux.»

«Pour *L'actualité*, ce numéro spécial est fortement mis en marché par elle et publicisé... par d'autres. Pour l'IEDM, c'est le seul moment de l'année où le grand public entend parler de lui, car, autrement, personne ne connaîtrait même son existence», soutient la présidente de la CSQ.

Selon la rédactrice en chef du maga-

zine, le numéro comportant le palmarès des écoles secondaires est vendu dans les kiosques à 15 000 exemplaires de plus qu'un numéro régulier.

En conférence de presse, hier, Richard Marceau, chercheur associé à l'IEDM, coauteur de l'étude et professeur titulaire à l'École nationale d'administration publique a eu à répondre à des questions serrées des journalistes.

Il a vivement défendu l'ajout d'informations qui a pris la forme de la valeur ajoutée qu'il définit comme étant la contribution de l'école, donc des enseignants, aux résultats plus ou moins bons des élèves.

La valeur ajoutée n'est pas véritablement mesurée mais est établie par défaut. Il s'agit de ce qui reste après avoir enlevé le retard des élèves et le revenu des parents.

M. Marceau concède qu'il s'agit d'un exercice difficile à faire.

Le chercheur a concédé que «la sélection des élèves est certainement un phénomène qui concourt à modifier la clientèle scolaire».

«La valeur ajoutée permet de neutraliser la sélection des élèves», a-t-il fait valoir.

M. Marceau a dressé un palmarès qui attribue à 109 écoles la note A pour ce qui est de la valeur ajoutée.

Il concède que pour parfaire ce palmarès il aurait besoin de meilleures données sur l'école, le leadership, les projets éducatifs et les caractéristiques des élèves avant d'entrer au secondaire.

Pour sa part, le chercheur Jean-Guy Blais promet de faire mieux.

La lutte contre le jeu pathologique rapporte

Norman Delisle (PC)
QUÉBEC

La lutte contre le jeu pathologique a commencé à porter fruits, estime la ministre Agnès Maltais.

«Je crois que la situation s'est améliorée. Il y a une mobilisation collective qui commence à donner des fruits», a déclaré Mme Maltais, hier, à sa sortie de l'Assemblée nationale. La ministre déléguée au Travail venait de débattre pendant deux heures du jeu pathologique lors d'une interpellation tenue à la demande du député libéral de Nelligan, Russell Williams.

Des données préliminaires indiquent que le nombre de suicides impliquant des joueurs compulsifs aurait diminué de 33 à 20 depuis 1999. Les données finales restent à être confirmées, car les causes réelles d'un suicide nécessitent une enquête du coroner.

Des mesures spécifiques ont également été prises pour réduire l'attrait du jeu. Le nombre d'inspecteurs au service de la Régie des alcools, des courses et des jeux a quadruplé pour atteindre 36 et les établissements abritant des jeux vidéo-poker sont régulièrement inspectés.

D'autres mesures ont été mises de l'avant: les sites où on retrouve des appareils ne doivent pas être visibles de l'extérieur et l'âge des joueurs est contrôlé de façon systématique, pour éviter que des jeunes de moins de 18 ans

ne se livrent aux jeux de hasard.

De plus, un nouveau concept d'appareils moins attrayants remplacera graduellement les appareils actuels. Ils se ferment automatiquement au bout d'un certain temps et la vitesse du jeu ne peut être augmentée par le joueur.

Enfin, une formation spéciale est en préparation à l'intention des travailleurs de bar, qui sont les personnes souvent les plus aptes à décourager un joueur intempestif.

La ministre Maltais a rappelé que le nombre d'appareils accessibles au Québec avait été réduit de 45 000 à 14 300 depuis 1993.

Mais le député Russell Williams a souligné que plusieurs problèmes persistent dans le contrôle du jeu compulsif.

Même si la réglementation limite à cinq le nombre d'appareils vidéo qu'un détenteur de permis peut posséder, certains possèdent plusieurs permis de vente d'alcool, ce qui leur donne droit de détenir un plus grand nombre d'appareils vidéo-poker.

«Cinq appareils, c'est raisonnable. Mais si quelqu'un a plusieurs permis avec cinq machines par permis, l'État perd le contrôle», a dit le député Williams.

Il a fait valoir qu'on peut mieux cibler les problèmes dans un petit bar qui ne détient que cinq appareils que dans un gros bar. «C'est pourquoi je veux qu'on mette de l'ordre dans cette situation. Le gouvernement avait promis d'agir il y a deux ans mais n'a rien fait», a-t-il déclaré.

NISSAN

VOUS SEREZ ADMIRÉ (SURTOUT PAR VOTRE COMPTABLE)



SENTRA XE 2003

199\$
/MOIS*

0\$ acompte disponible!
Transport et préparation inclus!

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Moteur 1,8 L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Coussins gonflables
- Dossier arrière rabattable 60/40

CLIMATISEUR INCLUS

Acompte	Mensualité
0 \$	243 \$
995 \$	221 \$
1 995 \$	199 \$
2 495 \$	189 \$

1,8%
Financement à l'achat**

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 • Option Plus • (C41G53 BK00). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Offre de financement à 1,8 % pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement (photo du modèle GME). Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122

NISSAN MAGOG
427, BOUL. BOURQUE
OMERVILLE
843-8145

SHERBROOKE NISSAN
4280, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-8008



DÉCOUVRIR Nissan

Les budgets des députés resteront inaccessibles

La Cour suprême du Canada donne raison à la Commission d'accès à l'information

Isabelle Rodrigue (PC)
OTTAWA

La Cour suprême du Canada a statué, hier, que les députés de l'Assemblée nationale du Québec n'ont pas à divulguer les documents qui démontrent comment ils dépensent le budget qui leur est attribué pour le fonctionnement de leur bureau et l'embauche de personnel politique.

Dans une décision serrée de cinq contre quatre, le plus haut tribunal du pays donne raison à la Commission d'accès à l'information du Québec qui avait refusé l'accès à ces documents à

un journaliste du quotidien *The Gazette*.

La majorité des juges fait valoir qu'en vertu de la Loi d'accès à l'information, les documents visés par la demande du journaliste sont produits pour l'usage du député et non de l'Assemblée nationale, ce qui en fait des documents confidentiels.

«Les conditions de l'article 34 (de la Loi sur l'accès à l'information) sont remplies: le document a été produit pour le compte d'un député par les services de l'Assemblée nationale, ce qui le rend inaccessible, sauf si le député y consent», peut-on lire dans le jugement écrit par le juge Gonthier, appuyé

par le juge en chef McLachlin et les juges Arbour, Iacobucci et L'Heureux-Dubé. Ces derniers font une distinction entre l'Assemblée nationale et les membres qui la constituent.

En 1992, le journaliste Rod Macdonnell avait demandé d'avoir accès aux relevés de dépenses relatifs au budget de fonctionnement de plus de 100 000 \$ attribué à chaque député, notamment pour couvrir les frais de personnel et le fonctionnement du bureau de circonscription. Aujourd'hui le budget de fonctionnement de chacun des 125 députés de l'Assemblée nationale tourne autour de 150 000 \$, mais peu être plus élevé selon le territoire à couvrir et les fonctions.

Le jugement a également une portée plus grande et ne se limite pas à l'Assemblée nationale. L'article 34 en question concerne, au même titre que les budgets de fonctionnement des députés, ceux de la présidence de l'Assemblée, des ministres, ainsi que des documents préparés pour le compte du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

Selon le procureur qui représente *The Gazette* dans cette affaire, Mark Bantey, le droit des contribuables de savoir comment sont dépensés les fonds publics vient d'encaisser une lourde défaite.

«La Cour suprême nous dit que le

public n'a pas le droit de savoir comment les élus dépensent les fonds publics», fait valoir l'avocat.

«En fait, la Cour suprême a soustrait l'Assemblée nationale et ses membres à l'application de la loi. La majorité fait une distinction entre l'Assemblée nationale et ses membres. Je ne vois pas comment on peut appliquer une telle distinction», ajoute-t-il.

C'est d'ailleurs sur cette distinction que les quatre juges dissidents appuient leurs arguments. Dès le départ, les membres de l'Assemblée nationale auraient dû être considérés comme un organisme public.

Le jugement met fin à 10 ans de lutte devant des tribunaux.

Maisons d'enseignement

La Ville de Québec renonce à son nouveau logo

Presse Canadienne
QUÉBEC

coûts de trois à cinq millions \$ imposés par un changement de logo.

Les trois propositions pour le futur logo de la ville Québec risquent de prendre le chemin de la poubelle: devant le tollé populaire, le comité exécutif de la ville a décidé de proposer au conseil municipal sa solution préférée, le statu quo.

Le grave dossier de la signature visuelle de la nouvelle ville alimentent les passions depuis plusieurs mois. Des centaines de citoyens ont pris d'assaut les lignes téléphoniques de stations de radio pour exprimer leur mécontentement face aux

Une quinzaine ont déposé une plainte formelle à l'hôtel de ville de Québec. «Ça n'a pas de bon sens, c'est un *trip* de faux d'image», a déclaré André Bélanger, un résident de l'arrondissement La Cité. Qu'à cela ne tienne, se sont dit les membres du comité exécutif de la ville; on proposera lundi aux élus de conserver sur une base permanente le logo actuel de l'ancienne ville de Québec, de même que les armoiries et le drapeau.

«Et s'ils ne sont pas contents, ils auront juste à battre notre proposition», laisse tomber Jacques Jobin, vice-président du comité exécutif. Selon M. Jobin, cette avenue est beaucoup moins coûteuse,

car la ville n'aura pas à s'offrir une méga-campagne de publicité pour faire connaître son nouveau logo et surtout, elle n'aura pas à remplacer à grand frais le mobilier urbain (bancs, lampadaires, plaques, etc.) marqué du fameux bateau. Si cette proposition de la continuité est adoptée, la ville implantera graduellement le logo du bateau dans tous les arrondissements, lorsque les équipements auront besoin d'être remplacés.

«Ça se fera sur quelques années et on va l'absorber à même les budgets d'opération», indiquait hier Jacques Jobin. Le doute persistait à savoir, hier, qui, de l'opposition ou du parti au pouvoir, avait réclamé le changement de logo. «C'est l'opposition qui voulait une nouvelle image, affirme le v.-p. du comité exécutif. On se faisait presque harceler avec ça à chaque séance.»

Maisons d'enseignement

PERFECTIONNEMENT EN

TRAVAIL DE BUREAU

Mise à jour en bureautique

(360 heures)

Objectif

Permettre à des personnes sans emploi oeuvrant dans le domaine du secrétariat ou de la comptabilité d'acquérir les connaissances nécessaires pour une utilisation efficace de différents logiciels dans leurs applications les plus courantes.

Conditions d'admissibilité

Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en secrétariat ou en comptabilité ou une formation équivalente et posséder au moins une année d'expérience en secrétariat ou en comptabilité.

Quand ?

La formation d'une durée de 12 semaines débute le 13 janvier 2003.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez votre Centre local d'emploi (CLE) ou composez le (819) 822-5606

Une collaboration de



78486



Formation professionnelle
Réussir... une carrière d'avenir...

Le centre de formation professionnelle Morilac est reconnu pour la qualité de son enseignement.

90 % et plus de nos diplômés obtiennent un emploi dans leur domaine.

Notre approche dynamique permet à l'élève d'acquérir une expérience pratique directement liée aux exigences du marché du travail.

PROGRAMMATION JANVIER 2003

ENTRETIEN PRÉVENTIF ET PROSPECTIF (ASP)

Soir 450 heures
Janvier 2003

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTION ET D'ENTRETIEN (MILLRIGHT)

Jour et soir 1 800 heures
Janvier 2003

CONDUITE DE MACHINES INDUSTRIELLES

Jour 900 heures
Janvier 2003

PÂTES ET PAPIERS - OPÉRATIONS

1 150 heures
Prochain cours : 24 mars 2003

SOUDEGE-MONTAGE

1 800 heures

Soir, entrées continues

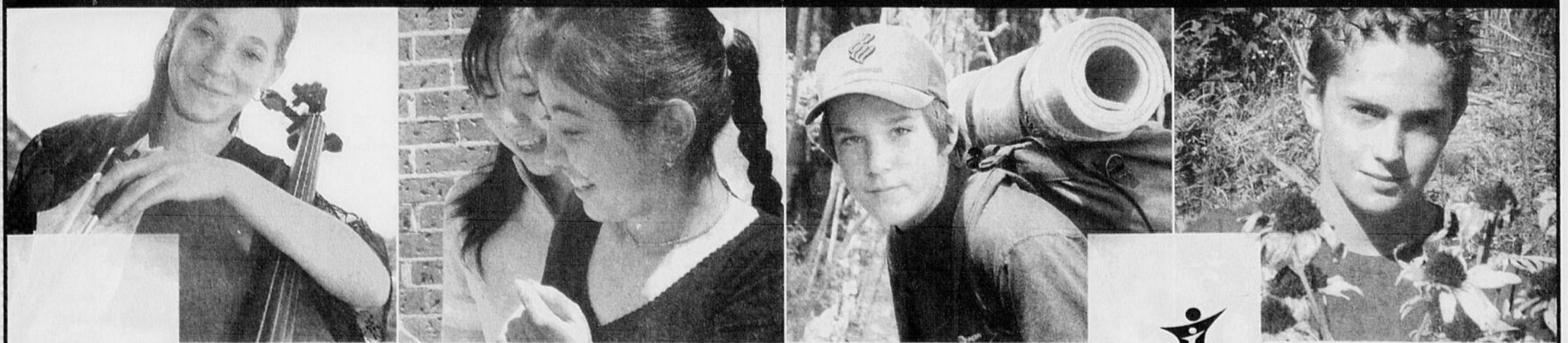
Information et inscription

Services des admissions
65 - 1re Avenue, Windsor

Téléphone : (819) 845-1081
Sans frais : (877) 845-1081

MORILAC, un centre pour vous!

www.csr.s.qc.ca



L'école d'une vie



Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke



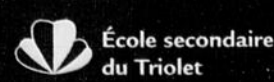
1^{re} et 2^e secondaire
École Mitchell
955, rue de Cambridge
Sherbrooke
Tél. : 822-5400
Télec. : 822-5401



3^e, 4^e et 5^e secondaire
École Montcalm
2050, boul. de Portland
Sherbrooke
Tél. : 822-5633
Télec. : 822-6842



1^{re} à 5^e secondaire
École secondaire du Phare
PROGRAMME RÉGULIER ET ÉDUCATION INTERNATIONALE
405, rue Sara
Ascot
Tél. : 822-5455
Télec. : 822-6832



1^{re} à 5^e secondaire
École secondaire du Triolet
2965, boul. de l'Université
Sherbrooke
Tél. : 822-5353
Télec. : 822-4907



1^{re} et 2^e secondaire 3^e, 4^e et 5^e secondaire
École Saint-François
825, rue Bowen Sud
Sherbrooke
Tél. : 822-5444
Télec. : 822-4900

École Le Ber
940, rue de la Sainte-Famille
Sherbrooke
Tél. : 822-5333
Télec. : 822-6878

Portes ouvertes
Samedi, 19 octobre,
à l'école Mitchell,
de 9 h à midi.

Portes ouvertes
Dimanche, 27 octobre,
pour une visite guidée
à 9 h ou à 10 h 30,
heure normale.
Halte-garderie

Portes ouvertes
Samedi, 2 novembre,
au pavillon 1,
de 8 h 30 à midi.

Portes ouvertes
Samedi, 9 novembre,
à l'école Saint-François,
de 9 h à midi.

International

Une prison du Maroc flambe: 49 détenus meurent asphyxiés

Associated Press

EL JADIDA

Dramatique incendie et début de polémique sur les conditions de détention au Maroc. Au moins 49 détenus sont morts et 87 autres ainsi que deux agents de surveillance ont été blessés dans un incendie qui s'est déclaré, dans la nuit de jeudi à hier, dans la prison civile de Sidi-Moussa à El Jadida, une cité balnéaire à 180 km au sud de Rabat.

Selon un dernier bilan cité par l'agence de presse marocaine MAP, huit blessés sont dans le coma, trois d'entre eux étant dans un état critique. La plupart des victimes sont mortes asphyxiées.

Le secrétaire général de l'Observatoire marocain des prisons (OMP), l'avocat Abderrahim Jamaï, a dénoncé «les conditions inhumaines» de détention dans les prisons marocaines.

«C'est un scandale humanitaire sans précédent dans l'histoire carcérale du Maroc», a déclaré l'avocat à l'Associated Press. «Les autorités nous ont interdit de pénétrer dans la prison d'El Jadida» a déploré le secrétaire général de l'OMP qui avait dénoncé dans un rapport publié en 2001 la surpopulation et la vétusté des prisons marocaines qui comptent 57 000 détenus pour une capacité d'accueil de 40 000 personnes.

«Ce n'est pas uniquement la surpopulation des prisons qui est en cause, c'est aussi le comportement inhumain de l'administration pénitentiaire et la violation permanente des règles minimum de détention prévues par les Nations unies», a ajouté Me Jamaï.

«Nous réclamons la mise en place d'une commission d'enquête indépendante», a dit l'avocat en déplorant que les précédentes tragédies enregistrées en milieu carcéral, «n'ont donné lieu à aucune communication publique ni sanction pénale».

Le sinistre le plus grave enregistré ces dernières années au Maroc dans un établissement pénitentiaire remonte à septembre 1997 avec un incendie dans la prison civile d'Oukacha à Casablanca (100 km au sud de Rabat) qui avait fait 28 morts.

Le roi Mohammed VI a immédiatement



L'incendie qui s'est déclaré dans la prison civile de Sidi-Moussa à El Jadida a provoqué une réaction de colère parmi les proches des détenus. On reproche depuis longtemps au système carcéral marocain une surpopulation et des conditions de détention inhumaines.

adressé un message de condoléances aux familles des victimes et a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire «après ce tragique événement». Sur instruction du souverain, le premier ministre sortant, Abderrahmane Youssoufi et le nouveau premier ministre, Driss Jettou, accompagnés par le ministre de la Justice, Omar Azziman, se sont rendus sur place dans la matinée pour présenter leurs condoléances aux familles des victimes.

Selon les premières éléments de l'enquête, l'origine de l'incendie reste indéterminée, le feu s'étant déclenché peu après minuit dans une cellule d'un des autres pavillons de l'établissement.

Outre l'asphyxie qui a surpris les prisonniers dans leur sommeil, plusieurs victimes ont été piétinées dans la panique de l'évacuation. L'incendie a été circonscrit et rapidement maîtrisé

dans un des quatre pavillons de la prison.

La prison civile d'El Jadida était encerclée vendredi par un important dispositif de sécurité interdisant son accès à la presse, a constaté un journaliste de l'Associated Press.

Plusieurs centaines de personnes, membres des familles des détenus, se sont massées dès le début de la matinée autour de la prison pour prendre des nouvelles de leurs proches.

«Je devais voir aujourd'hui mon mari Karim, je suis sans nouvelles de lui et je ne sais pas où trouver la liste des victimes», a déclaré à l'Associated Press, Fathia, une femme de 32 ans en larmes qui portait un enfant de trois ans dans les bras.

Hier, vendredi, jour traditionnel de visites dans les prisons marocaines, des dizaines de femmes en larmes, au bord

de l'hystérie, avaient pris place devant le bâtiment pénitentiaire dont l'accès était bloqué par une vingtaine de véhicules de police des brigades d'intervention.

«En raison du très grand nombre de détenus asphyxiés nous craignons que le bilan ne s'alourdisse. Nous n'avons pas encore d'indices clairs sur l'origine du sinistre», a expliqué un haut responsable du ministère de l'Intérieur ayant requis l'anonymat.

Selon une source pénitentiaire citée par la MAP, la prison de Sidi-Moussa, située en plein centre de cette ville balnéaire, a été construite en 1994. L'établissement a une capacité de 1000 détenus et en abrite 1313.

Un précédent incendie avait causé la mort de deux détenus en août dans la prison de Souk Arbâa, au nord de Rabat).

Sharon entend maintenir sa ligne politique

Associated Press

JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a assuré hier qu'il ne modifierait pas les grandes lignes de la politique du gouvernement pour attirer les partis d'extrême droite dans sa coalition.

Il a rencontré selon la presse son principal rival, Benyamin Netanyahu, afin de lui proposer le ministère des Affaires étrangères.

Les ministres travaillistes du gouvernement d'unité nationale, dont Benyamin Ben Eliezer (Défense) et Shimon Pérès (Affaires étrangères) ont démissionné mercredi, en raison d'un conflit sur le budget 2003 — les trop fortes subventions accordées selon eux aux colons juifs.

Ariel Sharon a entamé jeudi des tractations avec l'extrême-droite, dont le soutien au Parlement pourrait lui éviter des élections anticipées.

«Je suis en train de former un gouvernement avec un visage différent», a-t-il expliqué au quotidien «Maariv». Les grandes lignes du prochain cabinet «resteront les mêmes et ses objectifs ne varieront pas: guerre contre le terrorisme, nouvelles négociations politiques» en vue de parvenir à un «accord», a-t-il dit.

Selon la radio israélienne, Ariel Sharon a invité l'ancien premier ministre Benyamin Netanyahu dans sa ferme du désert du Néguev pour lui proposer le poste de ministre des Affaires étrangères, laissé vacant par la démission de Shimon Pérès.

Benyamin Netanyahu, croit savoir le quotidien «Haaretz», devrait décliner cette proposition.

Les services de l'ancien premier ministre se sont refusés à tout commentaire.

On vous donne l'heure juste

Et une foule de conseils pour un coeur en santé.

Oeufs ? Vin rouge ?
Activité physique intense ou modérée ?
Comment choisir ?

Assistez donc à nos conférences «5 à 7», c'est gratuit !
Nos professionnels de la santé répondront à vos questions.

Faites-vous le poids ?
Pour en avoir le coeur net, réservez dès maintenant car les places sont limitées.
1.888.473.INFO

À votre santé !



Artiste invitée, Chantal Fleury, humoriste

Animation et prix de présence

Sherbrooke • 5 novembre

Hôtel Ramada

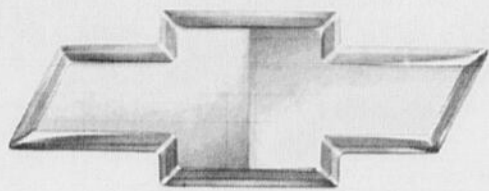
68, rue Wellington Sud



FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

LANCEMENT 2003

CHEVROLET



Prenez le volant, gardez votre argent.



financement
à l'achat*



GM paie la
1^{re} mensualité
(location ou financement)*
GM paie le
dépôt de sécurité
(location)**



Impala 2003

Moteur V6 3,4 L de 180 HP, boîte automatique
4 vitesses, climatisation à deux zones,
téléverrouillage des portes

318\$/mois***
location 48 mois

Alero 2003 GX 4 portes

Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP, boîte automatique
à 4 vitesses, climatiseur, garantie 5 ans ou 100 000 km
sur groupe motopropulseur

298\$/mois***
location 48 mois



Silverado 2003 à cabine régulière

Prix du meilleur achat 2002 (meilleur pick-up) selon Carguide.
Moteur V6 Vortec 4,3 L de 200 HP, boîte automatique à 4 vitesses
et mode remorquage, pont arrière autobloquant

338\$/mois***
location 30 mois

S-10 2003 à cabine allongée

Moteur 2,2 L de 120 HP, troisième porte,
système ABS aux 4 roues, lecteur CD

228\$/mois***
location 48 mois



TrailBlazer LS 2003 4x4

Utilitaire sport intermédiaire 2002 le plus intéressant selon
J.D. Power**, Moteur Vortec 4,2 L de 275 HP, climatisation à deux zones,
vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques

488\$/mois***
location 48 mois

Blazer LS 2003 2 portes 4x4

La fiabilité et la durabilité d'un Chevrolet à prix compact.
Moteur V6 de 4,3 L de 190 HP, boîte automatique,
pont arrière autobloquant, climatiseur, lecteur CD

298\$/mois***
location 48 mois



Vos concessionnaires  du Québec

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants: Impala (11WF19/R7A), Alero (3NK69/R7A), TrailBlazer (CT15506/R7A), Blazer (CT10516/R7A), S-10 (CS10653/R7G) et Silverado (CC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 36 mois. **Conditions applicables avec financement à l'achat pour des termes allant jusqu'à 60 mois ou à la location pour des termes allant jusqu'à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) payé par General Motors (jusqu'à concurrence de 500 \$ à l'achat). ***À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. ****Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Impala: 3 135 \$, TrailBlazer: 3 404 \$, Alero: 1 290 \$, Blazer: 3 390 \$, S-10: 2 429 \$ et Silverado: 2 633 \$). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance, frais reliés à l'enregistrement au Registre des droits personnels et réels mobiliers, droits et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km (50 000 km pour Silverado). **Étude américaine J.D. Power and Associates 2002 « APEAL » (performances, exécution et agencement automobiles modèles 2002). Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.